

Rapport général d'activités

1998

port général

général d'activités 1998

d'activités



O E D T
Observatoire Européen des
Drogues et des Toxicomanies

1998

1998

Rapport général

Rapport général
d'activités 1998

Rapport général d'activités 1998

Rapport général

d'activités 1998

**Rapport général
d'activités
1998**

Le présent Rapport est également disponible en allemand et en anglais. Toutes les traductions ont été réalisées par le Centre de traduction des organes de l'Union européenne.

Toute information concernant l'OEDT peut être obtenue sur le site *web*: **<http://www.emcdda.org>**.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur Internet via le serveur Europa (<http://europa.eu.int>).

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 1999

ISBN 92-9168-055-9

© Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, 1999

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source

Printed in Belgium

Table des matières

Avant-propos	5
Franz J. Bindert Président du conseil d'administration de l'OEDT	
Introduction	7
Georges Estievenart Directeur de l'OEDT	
Programme de travail 1998 de l'OEDT	11
Chapitre 1 Épidémiologie	13
Chapitre 2 Réduction de la demande	25
Chapitre 3 Coordination du Reitox	35
Chapitre 4 Nouvelles drogues synthétiques	41
Chapitre 5 Stratégies d'information et moyens de communication	47
Chapitre 6 Administration, finances et logistique	59
Chapitre 7 Organes statutaires de l'OEDT	65
Chapitre 8 L'OEDT et ses partenaires	71

Avant-propos

C'est avec grand plaisir que l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT) présente au Parlement européen, à la Commission européenne et aux États membres ce quatrième *Rapport général d'activités*, à la suite de son adoption par le conseil d'administration de l'OEDT, le 15 janvier 1999.

Le Rapport offre une vue rétrospective de l'année qui vient de s'écouler, année au cours de laquelle l'OEDT a réalisé d'importants progrès dans l'exécution de ses tâches. De nouveaux défis ont été relevés, et la coopération au niveau international a été intensifiée.

Je voudrais exprimer mes profonds remerciements au directeur du personnel de l'Observatoire pour le travail réalisé au cours de l'année 1998. Je tiens aussi à remercier les membres du comité scientifique et les points focaux du Reitox (réseau européen d'information sur les drogues et les toxicomanies), grâce auquel la réputation de l'OEDT a été consolidée aux niveaux national, européen et international, ainsi que tous les membres du conseil d'administration et leurs représentants pour leur engagement et leur coopération.

Le conseil d'administration s'est beaucoup intéressé, en 1998, au Reitox, l'un des piliers du travail de l'OEDT. À ma grande satisfaction, le document «Le rôle et le financement des points focaux nationaux», qui est le résultat d'un travail intensif, a été soumis au conseil d'administration par le groupe de travail constitué à cet effet et a été adopté à l'unanimité en automne 1998. Cela a permis de consolider les bases du travail effectué par les points focaux nationaux.

Je suis convaincu que la collaboration consciencieuse, loyale et ouverte dont ont fait preuve tous ceux qui ont travaillé pour et avec l'Observatoire au cours de l'année dernière contribuera encore au succès de l'OEDT dans ses tâches et défis futurs. Je sais que tous ceux qui participeront au travail de l'Observatoire en 1999 sauront garder cette attitude positive.

Franz J. Bindert
Président du conseil d'administration de l'OEDT

Introduction

En 1998, l'OEDT est entré dans une nouvelle phase grâce à l'adoption de son deuxième programme de travail triennal (1998-2000), destiné à consolider et à compléter les travaux préparatoires effectués par l'Observatoire au cours de ses trois premières années d'exercice. Le programme de travail 1998-2000 porte essentiellement sur deux domaines prioritaires: l'amélioration des résultats de l'Observatoire en matière de demande de drogue et de réduction de cette demande, d'une part, et le développement de ses activités en matière de stratégies et de politiques nationales et communautaire, d'autre part.

Cette brève introduction ne vise pas à passer en revue toutes les réalisations de l'Observatoire au cours de l'année 1998, les chapitres correspondants du Rapport étant suffisamment éloquentes. En revanche, il convient d'évoquer les changements et événements qui ont le plus compté pour l'OEDT durant l'année qui vient de s'écouler.

La croissance réelle des activités de l'OEDT, du point de vue tant de leur portée que de leur volume, se traduit par l'augmentation du personnel employé par l'Observatoire, qui compte désormais quarante membres à plein temps. Dans ce même contexte, un changement structurel important a notamment été la création d'une nouvelle section de coordination du travail de l'Observatoire en rapport avec l'action commune sur les nouvelles drogues synthétiques, adoptée le 16 juin 1997 à Bruxelles par le Conseil de l'Union européenne⁽¹⁾. Un coordinateur formellement responsable de cette section a été désigné le 1^{er} septembre 1998. Le travail de cette section a eu pour résultats principaux: l'élaboration des «Lignes directrices sur l'évaluation des risques des nouvelles drogues synthétiques», adoptées formellement par le comité scientifique de l'OEDT en octobre; le «Rapport détaillé sur l'évaluation des risques liés à la MBDB» [la drogue synthétique N-méthyl-1-(1,3-benzodioxol 5-yl)-2-butanamine]; la coopération avec Europol dans l'établissement de rapports d'information communs, comme prévu à l'article 3 (échange d'informations) de l'action commune.

Le département «Coordination du Reitox», renforcé par la désignation d'un chef de département en juillet, a réalisé des progrès considérables au cours de l'année du point de vue de la consolidation du réseau des points focaux nationaux, tant au niveau humain qu'au niveau technique. Il a notamment établi des relations étroites avec les pays d'Europe centrale et orientale (PECO) impliqués dans le projet multi-État PHARE sur les systèmes d'information en matière de drogues (DIS) et a inauguré un site *web* restreint, accessible exclusivement aux membres de la communauté du Reitox, offrant des services tels que transfert de documents et participation à des forums. Les nombreux débats qui ont eu lieu tout au long de

⁽¹⁾ Action commune concernant l'échange d'informations, l'évaluation des risques et le contrôle des nouvelles drogues synthétiques (Journal officiel L 167 du 25.6.1997). Une action commune est une décision adoptée à l'unanimité par les États membres de l'UE dans le cadre du troisième pilier du traité sur l'Union européenne («Coopération dans les domaines de la justice et des affaires intérieures»). Les drogues synthétiques sont des substances psychoactives produites en laboratoire et ne dérivant pas de produits naturels. Elles comprennent le MDMA (*ecstasy*), d'autres amphétamines et le LSD.

1997 ont débouché sur la création d'un groupe de travail constitué de membres du conseil d'administration de l'OEDT, afin d'élaborer un document exhaustif intitulé «Le rôle et le financement des points focaux nationaux», en consultation avec ces points focaux. Ce document établit que les travaux du réseau devraient se fonder sur une collaboration équilibrée et ouverte et reconnaît que l'ancienne formule de financement des points focaux nationaux était inappropriée pour l'exécution des tâches permanentes. Une nouvelle formule de financement, basée sur un partage à 50/50, a été mise au point: à partir de 1999, l'OEDT fera passer sa contribution à chaque point focal de 40 000 à 100 000 euros par an, pour autant que l'État membre concerné contribue lui aussi à hauteur de 100 000 euros par an au financement du point focal. Ce document a été formellement adopté par le conseil d'administration de l'OEDT en octobre.

Le 18 décembre, l'OEDT lançait son *Rapport annuel 1998 sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne*. Le lancement du Rapport s'est déroulé au ministère fédéral de l'emploi, de la santé et des affaires sociales, à Vienne, en présence de M^{me} Lore Hostasch, ministre fédéral autrichien de l'emploi, de la santé et des affaires sociales, de M. Marcel Reimen, vice-président du conseil d'administration de l'OEDT, de M. Georges Estievenart, directeur de l'OEDT, et de M. Peter Hacker, coordinateur pour les affaires de drogue de la ville de Vienne.

Au cours de l'année, l'OEDT a établi ses premiers contacts formels avec des régions externes à l'UE, notamment avec les États-Unis, l'Amérique latine et l'Europe centrale et orientale. La coopération avec les États-Unis fut inaugurée par la visite, le 17 juillet, du général Barry R. McCaffrey, directeur de l'Office de la politique nationale de contrôle des drogues de la Maison Blanche (ONDCP) pour le premier forum informel États-Unis - Union européenne sur les drogues. Cet événement a eu lieu au siège de l'Observatoire à Lisbonne, avec la participation d'environ trente hauts fonctionnaires américains et européens. Le forum a été suivi, en novembre, d'une visite de travail de M. John Carnevale, directeur du bureau du budget, de la recherche et de l'évaluation de l'ONDCP, afin de discuter de la collaboration concrète et de projets communs entre les deux organisations.

Les relations de l'OEDT avec l'Amérique latine se sont renforcées en octobre grâce au séminaire euro-ibéro-américain qui s'est déroulé à Porto, Portugal, sous la présidence du président portugais, Jorge Sampaio, et sous l'égide du vice-président de la Commission européenne, Manuel Marín. Ce séminaire était organisé en collaboration avec le gouvernement portugais et avec le soutien de la Commission européenne et de l'OEDT. La «déclaration de Porto» qui en résulta fut annexée aux conclusions du sommet ibéro-latino-américain qui suivit, et — en prévision du sommet de Rio de Janeiro en 1999 — elle suggère que l'OEDT devienne un vecteur de coopération entre l'Europe et l'Amérique latine dans le domaine de la toxicomanie, de même que l'animateur de forums fournissant des informations et stimulant l'échange d'expériences dans les domaines de la réduction de la demande et des dommages.

Dans le contexte de l'adhésion prochaine des pays d'Europe centrale et orientale à l'UE, l'OEDT a renforcé sa coopération avec le programme multi-État PHARE pour la lutte contre les drogues, l'un des objectifs prioritaires du programme de travail 1998 de l'Observatoire. L'OEDT a contribué à l'évaluation du projet PHARE sur l'assistance technique à la réduction de la demande des drogues et a participé à plusieurs séminaires en Europe centrale et orientale durant l'année. Une autre initiative PHARE, le projet multi-État PHARE sur les systèmes d'information en matière de drogues (DIS), assiste les pays d'Europe centrale et orientale dans le développement d'un réseau d'information analogue à celui du Reitox, en créant des prototypes de points focaux nationaux dans chaque pays participant. Au cours de l'année, ces points focaux se sont impliqués de manière active dans les activités

de l'Observatoire et, pour la première fois, ont fourni des données sur la situation de la toxicomanie dans leur pays pour le *Rapport annuel 1998 sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne* de l'OEDT, élargissant ainsi considérablement la portée géographique du Rapport. Ce niveau de collaboration va sans aucun doute s'intensifier au fur et à mesure que le processus d'adhésion se développera, et il sera largement encouragé par l'OEDT.

L'Observatoire a reçu plusieurs visites d'organismes européens au cours de l'année. Des délégations de la commission des libertés publiques et des affaires intérieures du Parlement européen et de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la protection du consommateur ont rendu visite à l'Observatoire respectivement en mars et en septembre. Le Parlement a prouvé son intérêt pour le problème de la toxicomanie en Europe en élaborant deux rapports en 1998: le premier, adopté le 16 septembre à Strasbourg, comportant une évaluation du *Rapport annuel 1997 sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne* de l'OEDT; le second rapport, adopté le 6 octobre, sur la coopération européenne en matière de toxicomanie à la lumière de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies (Ungass) consacrée aux stupéfiants, qui s'est tenue en juin à New York.

En 1998, ce fut le tour de l'OEDT d'assurer la présidence des onze agences de l'UE décentralisées. À ce titre, l'Observatoire a accueilli une réunion des directeurs d'agence en juillet. Parmi les thèmes discutés, les membres de l'assemblée ont abordé la question de l'intensification de la coopération interinstitutionnelle et le rôle que ces organes devraient jouer dans le contexte de l'adhésion à l'UE des PECO.

La signature, en mars, de la déclaration commune d'intention (DCI) avec le Programme des Nations unies pour le contrôle international des drogues (Pnucid) représente un progrès considérable pour l'Observatoire dans ses relations avec les organisations internationales. Cette déclaration commune établit de manière formelle la coopération entre les deux organisations et sera réexaminée en 2000. Une déclaration commune similaire avec le groupe Pompidou du Conseil de l'Europe a été élaborée en 1998, pour signature en 1999. Ces deux événements vont sensiblement améliorer le rôle de l'OEDT dans le domaine des drogues, aux niveaux à la fois européen et international.

La présence de l'Observatoire à la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies consacrée aux stupéfiants, à New York, témoigne de son rôle international croissant. La session a adopté un projet de déclaration sur les principes directeurs de la réduction de la demande ainsi qu'une déclaration politique, par lesquelles tous les États membres se sont engagés à établir et à mettre en œuvre des politiques de réduction de la demande pour 2008. Le directeur de l'OEDT s'est adressé au comité plénier et a salué les principes directeurs parce qu'ils constituent une «occasion réelle de traduire les intentions politiques en actions concrètes et en faits tangibles».

Dans l'ensemble, 1998 a été une année riche et satisfaisante pour l'Observatoire. Des progrès ont été réalisés en termes de structure et d'activités internes, de même qu'en matière de coopération avec d'autres régions et organisations. La reconnaissance, à l'échelle internationale, du travail accompli par l'Observatoire a contribué à augmenter considérablement sa visibilité aux yeux des responsables politiques, des scientifiques et des praticiens dans le domaine des drogues. Alors que l'année touchait à sa fin, les conclusions de la réunion du Conseil européen qui s'est tenue à Vienne, en décembre, ont été particulièrement gratifiantes, en ce sens qu'elles ont souligné le rôle capital joué par l'Observatoire en affirmant: «Il importe d'utiliser pleinement l'expertise de l'Observatoire européen des drogues et

des toxicomanies» pour développer davantage une «stratégie intégrée et équilibrée en matière de drogues au-delà de 1999». À l'avenir, l'OEDT s'efforcera de développer davantage cette expertise, afin de devenir le point central de référence européen dans la lutte globale contre la drogue.

Georges Estievenart
Directeur de l'OEDT

Programme de travail 1998 de l'OEDT

Objectifs prioritaires pour 1998-2000

Consolidation et amélioration des réalisations: domaine prioritaire n° 1 (demande et réduction de la demande de drogues)

A. Collecte et analyse des données existantes ⁽²⁾

Objectif prioritaire n° 1

Consolidation et amélioration des systèmes d'information de l'Observatoire en matière d'épidémiologie et de réduction de la demande, sur la base d'ensembles approuvés de données clés

- a) Tendances et modèles actuels: contrôle des drogues illicites traditionnelles
- b) Nouvelles tendances: mise sur pied et développement d'un mécanisme d'échange d'informations, d'évaluation des risques et de contrôle des nouvelles drogues synthétiques

Objectif prioritaire n° 2

Consolidation et amélioration du Reitox conformément aux décisions prises par le conseil d'administration de l'OEDT

B. Amélioration de la méthodologie de comparaison des données ⁽²⁾

Objectif prioritaire n° 3

Amélioration et développement de méthodes, de systèmes de données et d'indicateurs clés fiables et comparables

C. Diffusion des informations ⁽²⁾

Objectif prioritaire n° 4

Amélioration de la qualité du *Rapport annuel sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne*, de la visibilité du travail de l'OEDT et du Reitox ainsi que de la diffusion des informations collectées et produites par l'OEDT

D. Coopération avec les organes européens et internationaux ainsi que les pays hors Communauté ⁽²⁾

Objectif prioritaire n° 5

Développement d'une coopération structurée avec les partenaires internationaux de l'OEDT, de synergies et d'une complémentarité avec les programmes et activités de l'UE, en évitant les duplications de tâches

Développement des réalisations: domaine prioritaire n° 2 (stratégies et politiques nationales et communautaires)

A. Collecte et analyse des données existantes ⁽²⁾

Objectif prioritaire n° 6

Développement d'outils et de méthodologies de comparaison des interventions, des législations, des stratégies et des politiques dans l'UE (y compris l'évaluation du rapport coût/efficacité)

⁽²⁾ Fonctions fondamentales de l'OEDT telles qu'énoncées à l'article 2 du règlement (CEE) n° 302/93, portant sa création.

Chapitre 1

Épidémiologie

En 1998, le travail de l'OEDT en matière d'épidémiologie s'est concentré sur les objectifs prioritaires n^{os} 1, 2 et 3 du programme de travail annuel. Les principaux efforts ont porté sur: la synthèse des informations épidémiologiques pour le *Rapport annuel sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne* de l'OEDT; le développement d'indicateurs clés comparables; le développement d'outils permettant une analyse des données plus approfondie et liée aux politiques; la coopération avec d'autres institutions; la finalisation d'une gamme étendue de rapports de projets.

Programme de travail 1998 **Épidémiologie**

Objectif prioritaire n° 1

Consolidation et amélioration des systèmes d'information de l'Observatoire en matière d'épidémiologie [...], sur la base d'ensembles approuvés de données clés

a) Tendances et modèles actuels: contrôle des drogues illicites traditionnelles

Systèmes d'information épidémiologiques

b) Nouvelles tendances: mise sur pied et développement d'un mécanisme d'échange d'informations, d'évaluation des risques et de contrôle des nouvelles drogues synthétiques

Système d'alerte rapide sur l'existence de nouvelles drogues synthétiques

Objectif prioritaire n° 2

Consolidation et amélioration du Reitox conformément aux décisions prises par le conseil d'administration de l'OEDT

Projets spécifiques Reitox

Objectif prioritaire n° 3

Amélioration et développement de méthodes, de systèmes de données et d'indicateurs clés fiables et comparables

Indicateurs clés épidémiologiques

Systèmes d'information épidémiologiques

Dans ce domaine, le travail effectué en 1998 par le département «Épidémiologie» comprend:

- la collecte et l'enregistrement des données épidémiologiques issues d'une vaste gamme de sources et d'études;
- le lancement d'un projet d'évaluation de la qualité des données;
- la préparation du premier chapitre du *Rapport annuel 1998 sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne*, qui s'inspire largement des rapports nationaux transmis par les points focaux nationaux ⁽³⁾;
- une série de projets visant à augmenter l'utilité des analyses de données pour les décideurs politiques.

Système d'alerte rapide sur l'existence de nouvelles drogues synthétiques

En collaboration avec l'unité de l'OEDT chargée de contrôler la mise en œuvre de l'action commune sur les nouvelles drogues synthétiques, de juin 1997, le département «Épidémiologie» de l'Observatoire a réalisé ce qui suit:

- conceptualisation et planification d'un système d'alerte rapide sur l'existence de nouvelles drogues synthétiques;
- développement et essai d'instruments de collecte de données et de rapports en collaboration avec Europol et le Reitox;
- collecte et analyse de données épidémiologiques et sociales sur la MBDB [N-méthyl-1-(1,3-benzodioxol 5-yl)-2-butanamine];
- développement de lignes directrices en matière d'évaluation des risques, conjointement avec le comité scientifique de l'OEDT (voir le chapitre 4);
- commande d'une étude sur la pharmacotoxicologie et la neuropsychologie de la MBDB (contractant: point focal néerlandais, Trimbos-instituut, Utrecht; durée: de mai à octobre 1998);
- participation à une réunion spéciale sur l'évaluation des risques de la MBDB (voir le chapitre 4).

Projets spécifiques Reitox

Des activités engagées au titre du programme de travail 1996 du Reitox ont été poursuivies en 1998. Le département «Épidémiologie» a contribué au développement, au test et à la mise en œuvre de normes en matière d'indicateurs de demande de traitement et de décès liés à la drogue (voir ci-après).

⁽³⁾ Les rapports nationaux produits par les points focaux nationaux font état de la situation en matière de drogues dans l'État membre de l'UE concerné et fournissent les données clés du Rapport annuel de l'OEDT.

Indicateurs clés épidémiologiques

En 1998, le département a concentré ses efforts sur la promotion du développement et la mise en œuvre d'instruments et de normes liés à cinq indicateurs clés en s'engageant dans les projets décrits ci-dessous.

Consommation de drogues dans l'ensemble de la population

Coordination d'un groupe de travail d'experts

Ce projet, qui s'est appuyé sur le travail commencé en 1997, visait à améliorer la qualité et la comparabilité des études démographiques sur l'usage des drogues en travaillant avec un groupe d'experts nationaux de neuf États membres de l'UE. Ce groupe a étendu et consolidé des instruments (des modules clés standard à intégrer dans des questionnaires nationaux) ainsi que des lignes directrices méthodologiques (pour l'échantillonnage, l'analyse de la collecte de données et les résultats de rapports). Les modules clés, dont certains ont été créés en 1998, ont été traduits et testés dans des États membres de l'UE sélectionnés. Une analyse conjointe d'enquêtes nationales récentes de six pays participants a également été menée par un sous-groupe du groupe d'experts [contractant: Bureau voor Onderzoek en Statistiek (O+S), Amsterdam; durée: de décembre 1997 à décembre 1998].

Enquête méthodologique

En parallèle avec le projet mentionné ci-dessus, il a été effectué une étude méthodologique destinée à comparer les effets de diverses méthodes de collecte des données sur la prévalence de la consommation de drogues volontairement signalée dans les enquêtes sur l'ensemble de la population. Trois États membres — la Grèce, les Pays-Bas et la Suède — ont mené, au niveau national, des enquêtes en face-à-face, par téléphone et courrier, au moyen de questionnaires et de cadres d'échantillonnage compatibles, dont l'OEDT a pris en charge les coûts supplémentaires de travail sur le terrain (contractant: points focaux néerlandais, grec et suédois; durée: de mai à novembre 1998). Une analyse comparative des résultats obtenus par les diverses méthodes a été entreprise par l'université d'Amsterdam (durée: d'octobre 1997 à décembre 1998).

Estimations de la prévalence de la consommation problématique de drogues

Étude destinée à obtenir des estimations nationales comparables

À la suite d'une étude pilote entreprise en 1997 dans cinq États membres pour identifier des méthodes d'estimation utiles, les méthodes recommandées ont été appliquées dans les États membres dans le but d'obtenir des estimations comparables de la prévalence nationale des consommations problématiques de drogues. Une réunion entre des experts de quatorze États membres et de Norvège s'est tenue pour débattre des méthodes et de la disponibilité des données dans chaque pays. Treize pays ont fourni des estimations, et trois méthodes supplémentaires ont été développées. Des lignes directrices ont été élaborées pour l'application des méthodes recommandées au moyen de procédures et de définitions communes [contractant: point focal allemand, Institut für Therapie-forschung (IFT), Munich; durée: de janvier à novembre 1998].

Projet de diffusion des lignes directrices méthodologiques pour les estimations locales

En partant d'un projet de 1997 qui visait à estimer la prévalence des consommations problématiques de drogues au niveau local dans sept villes au moyen d'une méthodologie de «capture-recapture», des lignes directrices ont été

élaborées en 1998 afin de permettre l'application de cette méthodologie avec des procédures et des définitions comparables. Un help-desk composé d'experts en estimation de la prévalence a été constitué afin d'orienter les études locales de prévalence qui utilisent cette méthode, et les études locales de prévalence des États membres ont été passées en revue. Un manuel pratique, en cours d'élaboration, se base sur les lignes directrices utilisées dans le projet [contractant: université de Glasgow, Royaume-Uni (voir <http://www.gla.ac.uk/Inter/DrugMisuse/EMCDDA>); durée: de janvier à novembre 1998].

Réseau d'estimation de la prévalence nationale et locale

Avec l'aide d'un financement du programme de recherche socio-économique finalisée (RSEF) de la direction générale XII («Science, recherche et développement») de la Commission européenne, un réseau d'estimation de la prévalence nationale et locale a été créé dans le but de promouvoir l'échange d'informations sur les méthodes d'estimation et de développer des propositions d'études approfondies.

Demande de traitement par les consommateurs de drogues

Étude de faisabilité sur l'amélioration des systèmes de rapports sur les traitements

Poursuivant son travail sur les indicateurs de la demande de traitement, l'Observatoire a mené une étude de faisabilité de l'application de recommandations visant à améliorer la comparabilité des systèmes nationaux de rapports sur les traitements dans l'UE. La disponibilité des données clés dans chaque État membre a également fait l'objet d'une évaluation. Une réunion s'est tenue à Lisbonne en juillet 1998 afin d'examiner les résultats de l'étude et de planifier les prochaines étapes (contractant: IFT, Munich; durée: de novembre 1997 à juillet 1998).

Tests sur le terrain concernant la collecte de données

À la suite de l'étude de faisabilité mentionnée ci-dessus, il a été établi un projet de protocole OEDT-groupe Poincaré définissant un système de routine pour collecter et rapporter les données clés anonymes standardisées et comparables sur le traitement initial des clients. Des tests sur le terrain détermineront la manière et l'endroit opportuns pour la mise en œuvre de ce protocole dans les États membres. Les données recueillies au cours de ces tests sur le terrain serviront à effectuer une première analyse commune au niveau de l'UE (contractant: IFT, Munich; durée: de novembre 1998 à juillet 1999).

Décès liés à la drogue et mortalité chez les toxicomanes

Amélioration de la qualité et de la comparabilité des données statistiques sur les décès liés à la drogue

Ce projet est résulté du travail effectué au titre du programme de travail 1996 du Reitox. Des données issues des registres généraux de mortalité (RGM) et/ou des registres spéciaux (RS) de quatorze États membres de l'UE ont été analysées, en comparant les critères de collecte de données sur les décès liés à la drogue existant au niveau national avec un ensemble de projets de lignes directrices tirées du projet 1996 du Reitox. Il s'est ensuivi l'élaboration de projets révisés de lignes directrices en matière de rapport des résultats des RGM et des RS. En juin 1998, une réunion à Utrecht a permis d'examiner, avec l'ensemble des points focaux, les résultats des projets (contractant: Trimbos-instituut, Utrecht; durée: de novembre 1997 à juillet 1998).

Tests sur le terrain concernant les lignes directrices

Les projets de lignes directrices seront testés sur le terrain dans tous les États membres. Les résultats seront analysés tant à l'intérieur des pays qu'entre les pays, afin d'avancer des propositions concrètes visant à améliorer la qualité et la comparabilité des statistiques sur les décès liés à la drogue (contractant: Trimbos-instituut, Utrecht; durée: de novembre 1997 à juillet 1999).

Développement d'études de cohortes

Sur la base des réalisations d'un précédent bilan des études sur la mortalité chez les toxicomanes et d'une étude de faisabilité en vue d'élaborer une méthodologie commune pour le contrôle de la mortalité générale ou de celle due à une cause particulière parmi les toxicomanes au sein de l'UE, l'utilisation d'un protocole standard dans les études de cohortes a été encouragée. Ce protocole évaluera et comparera la mortalité générale et celle due à une cause particulière dans des cohortes de toxicomanes recrutées auprès de centres de traitement. Des études en cours, nouvelles ou prévues, appliquent ou appliqueront ce protocole standard dans douze États membres, et une analyse préliminaire commune de données reçues de programmes sélectionnés et en cours a été établie (contractant: Osservatorio epidemiologico — Regione Lazio, Rome; durée: de janvier à octobre 1998).

Mise en œuvre, suivi et analyse

L'OEDT continuera d'assurer la mise en œuvre, le suivi et l'analyse coordonnés des études de cohortes sur la mortalité parmi les toxicomanes dans l'UE. Une analyse comparative plus approfondie sera menée pour des groupes qui ont achevé une période de suivi significative (contractant: Osservatorio epidemiologico — Regione Lazio, Rome; durée: de novembre 1998 à octobre 1999).

Maladies infectieuses chez les usagers de drogue par voie intraveineuse

Amélioration de la qualité des données en vue de la surveillance

À la suite d'une étude menée en 1997 passant en revue la littérature sur les maladies infectieuses liées à la consommation de drogue et rassemblant des informations sur les sources de données et les niveaux de propagation dans cinq États membres, un projet a été lancé en 1998 afin d'améliorer la qualité des données en vue de la surveillance de la propagation des hépatites B et C et de l'infection par le VIH chez les usagers de drogue par voie intraveineuse. Ce projet évaluera les données disponibles dans tous les États membres et élaborera des recommandations pour améliorer les données permettant le contrôle de la propagation des maladies infectieuses chez ces toxicomanes au moyen de méthodes et de définitions comparables (contractant: université de Glasgow, Royaume-Uni; durée: de décembre 1998 à septembre 1999).

Autres activités dans le domaine de l'épidémiologie

Analyse des données pour les décideurs

En 1998, le département «Épidémiologie» a lancé divers projets visant à développer et à appliquer des outils qui permettent une analyse approfondie, et utile pour ces décideurs, des données sur la consommation de drogues. Ces projets ont surtout visé les éléments suivants:

- une modélisation dynamique,
- une recherche qualitative,
- de nouvelles tendances.

Modélisation dynamique

Incidence des consommations problématiques de drogues et des tendances temporelles sur les indicateurs

Un projet pilote a été lancé en 1998 afin d'analyser l'incidence des consommations problématiques de drogues dans trois villes au moyen de méthodes de calcul inverses et de données sur le traitement de la toxicomanie. La période qui s'écoule entre le début de la consommation de drogues et la première demande de traitement a été estimée, de même que les facteurs qui déterminent la longueur de cette période et l'historique typique du traitement des toxicomanes dans les diverses villes. Des comparaisons ont été établies avec des informations liées au temps et à l'âge provenant d'autres indicateurs tels que les décès liés à la drogue et les arrestations policières (contractant: université Tor Vergata, Rome; durée: de juillet 1998 à février 1999).

Propagation géographique de la consommation de drogues

Une autre étude a été lancée dans le but de développer un modèle explicatif, une base de données et des cartes indiquant la diffusion géographique de la consommation de drogues et la répartition spatiale des indicateurs dans l'UE. Une réunion concernant le projet, tenue à Lisbonne les 4 et 5 décembre, a permis d'examiner des cartes de données relatives aux drogues (traitement, décès liés à la drogue, etc.) de diverses parties d'Europe. Cette réunion a également permis de débattre de l'utilisation de systèmes d'information géographiques en vue du développement d'analyses plus sophistiquées de la consommation de drogues (contractant: université de Keele, Royaume-Uni; durée: de juillet 1998 à février 1999).

Réseaux de modélisation de l'incidence, des tendances temporelles et de la propagation géographique

Avec l'aide d'un financement du programme de RSEF de la Commission européenne, deux réseaux visant à modéliser l'incidence et les tendances temporelles dans les consommations problématiques de drogues, à modéliser et à dresser la carte de la propagation géographique de la consommation de drogues ont été créés. Ces réseaux faciliteront l'échange d'informations sur les travaux en cours, le développement de méthodes comparables et de normes de données ainsi que la création d'études approfondies sur la diffusion dans le temps et dans l'espace de la consommation de drogues (contractants: université Tor Vergata, Rome, et université de Keele, Royaume-Uni; durée: de décembre 1998 à décembre 2000).

Coûts sociaux de la consommation de drogues

Un projet a été entamé dans le but d'évaluer l'impact et les coûts des hépatites B et C et de l'infection par le VIH chez les usagers de drogue par voie intraveineuse dans l'UE. Ce projet évaluera l'impact épidémiologique et le développement des hépatites B et C et du VIH chez les usagers de drogue par voie intraveineuse ainsi que leurs conséquences éventuelles pour les coûts de santé actuels et futurs par rapport aux coûts occasionnés par d'autres maladies. Les options politiques d'interventions sanitaires pour les hépatites B et C et le VIH seront analysées, par exemple le rapport coût/efficacité de diverses initiatives de prévention ou de traitement [contractant: National Institute of Public Health and the Environment (Rijksinstituut voor Volksgezondheid en Milieu — RIVM), Bilthoven; durée: de novembre 1998 à septembre 1999].

Réseau de modélisation des coûts de la consommation de drogues et du rapport coût/efficacité des interventions

Avec l'aide d'un financement du programme de RSEF de la Commission européenne, l'Observatoire a mis sur pied un réseau d'experts en matière de modélisation des coûts de la consommation de drogues et du rapport coût/efficacité des interventions. Ce réseau échangera des informations sur les

travaux en cours, développera des méthodes comparables et des normes de données et avancera des propositions d'études approfondies sur les coûts de la consommation de drogues et le rapport coût/efficacité de divers types d'interventions, comme la prévention ou le traitement (contractant: RIVM, Bilthoven; durée: de décembre 1998 à décembre 2000).

Réseau d'analyse économique des marchés des drogues et des interventions

Également avec l'aide d'un financement du programme de RSEF de la Commission européenne, l'Observatoire a mis sur pied un réseau d'experts en matière d'analyse économique des marchés des drogues au moyen d'une modélisation dynamique. Ce réseau vise à échanger des informations sur les travaux en cours, à développer des méthodes comparables et des normes de données, à avancer des propositions d'études approfondies sur les rapports entre la consommation de drogues et les indicateurs de marché ainsi qu'à élaborer des options pour les interventions politiques telles que les mesures de répression (contractant: université de York, Royaume-Uni; durée: de décembre 1998 à décembre 2000).

Séminaire scientifique et monographie

Un séminaire scientifique intitulé «Recherche, politique et modélisation dynamique en matière de consommation de drogues» s'est tenu à Lisbonne du 7 au 9 mai. Il a étendu le réseau d'experts en modélisation, a débattu des applications de modélisation dynamique utiles aux décideurs et a identifié des idées de projets futurs. Une monographie scientifique intitulée *Modèles dynamiques de la consommation de drogues et des problèmes de drogue*, qui présente une vue d'ensemble complète de l'utilisation de la modélisation dynamique pour la recherche en matière de consommation de drogues et qui fait suite à un projet d'étude de 1997, a été préparée en vue de sa publication (contractant: université de York, Royaume-Uni; durée: de novembre 1997 à juin 1998).

Recherche qualitative

Groupes de travail de chercheurs dans le domaine de la qualité

L'année 1998 a vu le lancement d'un projet de coordination de groupes de travail de chercheurs dans le domaine de la qualité visant à analyser des modèles de consommation de drogues ainsi que leurs conséquences pour les stratégies de santé publique et la prévention. Ce projet s'est appuyé sur des travaux antérieurs (inventaire, bibliographie et synthèse de la recherche qualitative dans l'UE) et a créé trois groupes de travail pour passer en revue la recherche sur les tendances en matière de drogues et les jeunes, les drogues et la criminalité ainsi que les comportements à risque et la santé. Un site *web* a été créé (<http://www.qed.org.uk>), qui est devenu un outil clé du projet [contractant: National Addiction Centre (NAC), Londres; durée: de décembre 1997 à novembre 1998].

Séminaire scientifique

Dans le cadre de ce projet, l'OEDT a accueilli, du 29 au 31 octobre, un séminaire scientifique intitulé «Recherche qualitative: des connaissances pour une action efficace». Ce séminaire visait à déterminer la manière de promouvoir la valeur de la recherche qualitative pour une meilleure compréhension de la consommation de drogues (comme outil rationnel de planification des interventions) et évaluait les propositions touchant aux questions clés examinées par le projet. Le séminaire a réuni des chercheurs dans le domaine de la qualité et des décideurs politiques des quatre coins de l'Europe ainsi que plusieurs organisations internationales. Les résultats du projet de recherche qualitative présentés comprenaient une vue d'ensemble actualisée des derniers progrès accomplis dans ce type de recherche dans l'UE ainsi qu'un examen approfondi des découvertes de la recherche qualitative (contractants: NAC, Londres, pour la coordination des contenus, et Traducta, Lisbonne, pour l'organisation).

Nouvelles tendances

Identification, localisation et compréhension des tendances émergentes

Le travail effectué en 1998 dans ce domaine a complété le système d'alerte rapide sur l'existence de nouvelles drogues synthétiques (voir le chapitre 4) et a offert un cadre plus étendu à ce système. Une étude de faisabilité a été menée en vue d'améliorer la sensibilité des systèmes de contrôle (aux niveaux local, national et européen) aux tendances et problèmes émergents en matière de drogue. Les méthodes et modèles de contrôle existants ont été passés en revue, et la situation a été évaluée en Allemagne, en Espagne, en France, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. Les résultats ont été synthétisés, et des propositions d'améliorations ont été soumises au Reitox. L'étape suivante consiste à tester et à mettre en œuvre ces propositions de manière conjointe avec les points focaux nationaux et d'autres réseaux européens (contractant: NAC, Londres; durée: de décembre 1997 à juillet 1998).

Autres projets

L'année 1998 a vu le lancement de quatre autres projets épidémiologiques:

- une revue de la littérature sur le rapport entre la consommation de drogues illicites, une conduite automobile défaillante et les accidents de la circulation (contractant: point focal irlandais, Health Research Board, Dublin; durée: de juillet 1998 à janvier 1999);
- une revue de la littérature en matière de recherches publiées et en cours traitant des facteurs de risque de l'expérimentation des drogues, du développement des consommations problématiques et des conséquences pour les interventions (contractant: Centre for Research on Drugs and Health Behaviour, Londres; durée: de juin à décembre 1998);
- une revue et une synthèse de la littérature en matière de recherches sur les urgences non mortelles liées à la drogue que connaissent les hôpitaux et les services ambulanciers; les utilisations possibles de ces informations ont été évaluées, y compris pour la détection de nouvelles drogues [contractant: Institut Municipal d'Investigació Mèdica (IMIM), Barcelone; durée: de mars à décembre 1998];
- une réunion d'experts en comité restreint s'est tenue le 7 décembre dans le but de développer des idées de travail ultérieur sur les aspects sociaux et socio-économiques, plaçant l'exclusion sociale au centre des débats.

Développement de la coopération avec d'autres institutions

Dans le domaine de l'épidémiologie, des liens de coopération ont été établis avec une gamme étendue de partenaires, dont:

- les directions générales I («Relations extérieures»), V («Emploi, relations industrielles et affaires sociales»), VII («Transports») et XII («Science, recherche et développement») de la Commission européenne;
- l'Organisation mondiale de la santé;
- le Programme des Nations unies pour le contrôle international des drogues;
- le groupe Pompidou du Conseil de l'Europe;
- Europol;
- le Centre européen pour la surveillance épidémiologique du sida, Paris;
- l'Agence européenne pour l'évaluation des médicaments (EMA), Londres.

Rapports et résultats des projets, 1998

Épidémiologie

Indicateurs clés épidémiologiques

Consommation de drogues dans l'ensemble de la population

- Coordination d'un groupe de travail d'experts chargés d'élaborer des instruments et des lignes directrices pour améliorer la qualité et la comparabilité des enquêtes démographiques sur l'usage des drogues
- «Étude méthodologique destinée à comparer les effets des diverses méthodes de collecte des données sur la prévalence des consommations de drogues volontairement signalées dans les enquêtes sur l'ensemble de la population»

Estimations de la prévalence des consommations problématiques de drogues

- «Étude visant à obtenir des estimations nationales comparables sur la prévalence des consommations problématiques de drogues dans tous les États membres de l'UE»
- Projet de diffusion des lignes directrices méthodologiques pour estimer la prévalence des consommations problématiques de drogues au niveau local

Demande de traitement par les toxicomanes

- «Étude de faisabilité sur la mise en œuvre des recommandations des sous-tâches du Reitox destinées à améliorer la comparabilité des systèmes nationaux de rapports sur les traitements dans les États membres»

Décès liés à la drogue et mortalité chez les toxicomanes

- «Amélioration de la qualité et de la comparabilité des données sur les décès liés à la drogue dans les États membres de l'UE»
- Coordination pour le développement d'études de cohortes sur la mortalité parmi les toxicomanes

Analyse des données pour les décideurs

Modélisation dynamique

- Compte rendu du séminaire intitulé «Recherche, politique et modélisation dynamique en matière de consommation de drogues»
- *Modèles dynamiques de la consommation de drogues et des problèmes de drogues*, monographie scientifique n° 4 de l'OEDT (Lisbonne: OEDT, sous presse)

Recherche qualitative

- Coordination des groupes de travail de chercheurs dans le domaine de la qualité visant à analyser des modèles de consommation de drogues ainsi que leurs conséquences pour les stratégies de santé publique et la prévention
- Compte rendu du séminaire scientifique intitulé «Recherche qualitative: des connaissances pour une action efficace»
- Site *web* consacré à la recherche qualitative: <http://www.qed.org.uk>

Nouvelles tendances

- «Étude de faisabilité sur la détection, la localisation et la compréhension des tendances émergentes en matière de consommation de drogues»

Autres projets

- «Étude de la littérature sur le rapport entre la consommation de drogues illicites, une conduite automobile défaillante et les accidents de la circulation»
- «Étude de la littérature sur les facteurs de risque liés à la consommation de drogues et aux consommations problématiques»
- «Étude et synthèse de la littérature scientifique sur les urgences non mortelles liées à la drogue»

Principales réunions organisées par l'OEDT en 1998

Épidémiologie

- Séminaire scientifique de l'OEDT intitulé «Recherche, politique et modélisation dynamique en matière de consommation de drogues», Lisbonne, 7-9 mai
- Réunion d'experts de l'OEDT intitulée «Information sur les décès liés à la drogue», Utrecht, 29-30 juin
- Réunion d'experts de l'OEDT intitulée «Information sur les demandes de traitement», Lisbonne, 6-7 juillet
- 5^e Groupe de travail international sur l'épidémiologie (GTIE), Lisbonne, 21-23 juillet
- Groupe de travail sur l'alcool, les drogues, les médicaments et la conduite automobile, de la direction générale VII («Transports») de la Commission européenne, Lisbonne, 28-29 septembre
- Séminaire scientifique de l'OEDT intitulé «Recherche qualitative: des connaissances pour une action efficace», Lisbonne, 29-31 octobre
- Réunion de projet de l'OEDT intitulée «Propagation géographique de la consommation de drogues», Lisbonne, 4-5 décembre
- Réunion d'experts de l'OEDT intitulée «L'exclusion sociale et les drogues», Lisbonne, 7 décembre

Principales réunions auxquelles a assisté l'OEDT en 1998

Épidémiologie

- Réunion PHARE intitulée «Systèmes d'information sur les drogues», Amsterdam, 16-17 mars
- Conférence de Wilton Park intitulée «Les drogues et leur impact sur la criminalité: la réponse de l'Europe», Steyning, West Sussex, 6-8 avril
- Contributions scientifiques et technologiques à l'évaluation des options politiques en matière de consommation de drogues et de problèmes liés à la drogue, Parlement européen, Bruxelles, 23-24 avril
- Réunion à thème spécial de la Royal Statistical Society, intitulée «Drogues et statistiques criminelles», Londres, 6 mai
- Conférence européenne sur la réduction des dommages, Utrecht, 3-5 juin
- 28^e réunion du groupe d'experts en épidémiologie des problèmes de drogue, Strasbourg, 8-9 juin
- Organisation mondiale de la santé/National Institute on Drug Abuse, réseau mondial de recherche sur la prévention du VIH chez les toxicomanes, Genève, 25-26 juin
- 12^e Conférence mondiale sur le sida, Genève, 28 juin-3 juillet

- Réunion intitulée «Santé des usagers de drogue par voie intraveineuse: étude comparative de quatre villes portuaires européennes», Marseille, 3 octobre
- Réunion spéciale sur l'évaluation des risques (comité scientifique étendu de l'OEDT), OEDT, Lisbonne, 9-10 novembre
- 3^e Conférence internationale sur l'hépatite C, Londres, 17 novembre
- Séminaire européen intitulé «Femmes, travail et toxicomanie», Lodi, Milan, 20-21 novembre

Articles publiés en 1998

Épidémiologie

- Domingo-Salvany, A., Hartnoll, R. L., Maguire, A., Brugal, M. T., Albertin, P., Caylà, J. A., Casabona, J., et Suelves, J. M., «Analytical considerations in the use of capture-recapture to estimate prevalence: case studies of the estimation of opiate use in the metropolitan area of Barcelona, Spain», *American Journal of Epidemiology*, vol. 148, n° 8, octobre 1998, p. 732-740
- Barrio Anta, G., Rodríguez Arenas, M. A., de la Fuente de Hoz, L., Royuela Morales, L., et le Grupo de Trabajo para el Estudio de Urgencias por Psicoestimulantes (Domínguez, M., Matía, J., Vicente, J., et Sebastián, E.), «Urgencias en consumidores de cocaína en varios hospitales españoles: primeras evidencias de complicaciones agudas por consumo de crack», *Medicina Clínica (Barcelone)*, vol. 111, p. 49-55
- Hartnoll, R., «Epidemiology, prevention and evaluation», *Evaluating drug prevention in the European Union*, monographie scientifique n° 2 de l'OEDT (Lisbonne: OEDT, 1998)
- Houweling, H., Heisterkamp, S. H., Wiessing, L. G., Coutinho, R. A., van Wijngaarden, J. K., et Jager, H. J. C., «Methods for estimating HIV prevalence: a comparison of extrapolation from surveys on infection rate and risk behaviour with back-calculation for the Netherlands», *European Journal of Epidemiology*, vol. 14, n° 7, octobre 1998, p. 645-652
- Kretzschmar, M., et Wiessing, L. G., «Modelling the spread of HIV in social networks of injecting drug users», *AIDS*, vol. 12, n° 7, p. 801-811
- Vicente, J., Wiessing, L., Carpentier, C., et Hartnoll, R., «Prevalence and patterns of drug use in the European Union and associated problems», *Epidemiological trends in drug abuse: proceedings of the Community epidemiology work group*, publication NIH, n° 99-4301 (Rockville, MD: National Institute on Drug Abuse, sous presse)

Chapitre 2

Réduction de la demande

En 1998, le travail de l'OEDT dans le domaine de la réduction de la demande a surtout concerné les objectifs prioritaires n^{os} 1, 2, 3 et 5 du programme de travail annuel. En outre, l'OEDT a participé de manière active aux préparations en vue de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies (Ungass) consacrée aux stupéfiants, qui s'est tenue en juin. La déclaration concernant la réduction de la demande de drogues qui a résulté de la session sera suivie par un plan d'action auquel l'OEDT apportera sa contribution. Par sa participation à des réunions nationales et régionales, le département «Réduction de la demande» a réussi à étendre son réseau de contacts et à faire mieux connaître ses activités, qui bénéficient de plus en plus d'une reconnaissance tant des décideurs politiques que des praticiens de terrain.

Programme de travail 1998 Réduction de la demande

Objectif prioritaire n° 1

Consolidation et amélioration des systèmes d'information de l'Observatoire en matière [...] de réduction de la demande, sur la base d'ensembles approuvés de données clés

a) Tendances et modèles actuels: contrôle des drogues illicites traditionnelles

Système d'information sur la réduction de la demande

b) Nouvelles tendances: mise sur pied et développement d'un mécanisme d'échange d'informations, d'évaluation des risques et de contrôle des nouvelles drogues synthétiques

Réponses aux nouvelles tendances en matière de drogues synthétiques

Objectif prioritaire n° 2

Consolidation et amélioration du Reitox conformément aux décisions prises par le conseil d'administration de l'OEDT

Projet spécifique Reitox de développement du réseau dans le domaine de la réduction de la demande

Objectif prioritaire n° 3

Amélioration et développement de méthodes, de systèmes de données et d'indicateurs clés fiables et comparables

Lignes directrices et instruments d'évaluation de la réduction de la demande

Objectif prioritaire n° 5

Développement d'une coopération structurée avec les partenaires internationaux de l'OEDT, de synergies et d'une complémentarité avec les programmes et activités de l'UE, en évitant les duplications de tâches

Synergies et coordination structurées avec les organes et programmes de l'UE

Système d'information sur la réduction de la demande

Mise à jour des données sur la réduction de la demande de drogues

Au cours des neuf premiers mois de l'année, le département «Réduction de la demande» a analysé les données présentées par les points focaux nationaux au moyen de leurs cartes d'information ⁽⁴⁾ et rapports nationaux destinés à être inclus dans le *Rapport annuel 1998 sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne*.

Échanges sur les actions de réduction de la demande de drogue (EDDRA)

En 1998, le système d'information EDDRA est devenu accessible par Internet à l'adresse http://www.emcdda.org/html/demand_reduction.html/. Tous les points focaux nationaux du Reitox ont participé à la phase de faisabilité, et le questionnaire utilisé pour recueillir les données a été traduit dans les onze langues de l'UE. Lors de cette phase, les critères de sélection des projets ont pu être identifiés et chaque point focal a introduit au moins cinq programmes dans la base de données. Le système EDDRA comprenait 120 projets à la fin de cette phase de faisabilité. Le système a suscité un vif intérêt de la part tant des professionnels en la matière que des décideurs politiques et a contribué à démontrer que les points focaux fournissent un service et ne se contentent pas d'exiger des informations.

⁽⁴⁾ Une carte d'information est un instrument conçu par l'OEDT en 1996 pour répertorier minutieusement les sources, la disponibilité, la qualité et le flux d'informations dans les différents États membres de l'UE.

Lors de sa treizième réunion en juillet, le conseil d'administration de l'OEDT a fait de la mise en œuvre du système EDDRA une tâche permanente du Reitox (voir le chapitre 3).

Le point focal luxembourgeois, le service d'action sociothérapeutique du ministère de la santé, s'est engagé à ajouter diverses versions linguistiques et des outils de recherche à l'EDDRA, à y apporter des améliorations techniques et à gérer le système. Le prochain défi majeur consiste à améliorer la qualité des informations du système.

Inventaire des possibilités de formation

Pour compléter son inventaire des possibilités de formation universitaire (voir le site http://www.emcdda.org/html/demand_reduction.html), l'OEDT a lancé une étude sur la formation professionnelle non universitaire. Cette étude fournira:

- aux étudiants une vue d'ensemble des possibilités de formation dans l'UE;
- aux professionnels concernés par la formation un forum permettant l'échange d'expériences et le travail en réseau;
- aux décideurs une vue d'ensemble des options de formation disponibles.

On planifie à l'heure actuelle l'accès par Internet à l'inventaire, afin de mettre celui-ci à la disposition d'un public plus large (contractant: point focal néerlandais, Trimbos-instituut, Utrecht; durée: de septembre 1998 à mai 1999).

Banque d'instruments d'évaluation

Une étude sur la collecte et l'analyse des instruments d'évaluation dans le domaine de la prévention de la toxicomanie a été achevée en 1998. Une deuxième étude consacrée aux instruments d'évaluation des traitements a été confiée à l'Institut de recherche européen sur les facteurs de risque pour les enfants et les adolescents (Irefrea), Espagne (durée: de janvier à septembre 1999).

Afin d'améliorer l'accès à la banque d'instruments d'évaluation, une base de données sur Internet présentant les documents où figurent les instruments d'évaluation est en cours d'élaboration. Cette base de données permettra aux utilisateurs d'identifier les outils d'évaluation qui répondent le mieux à leurs besoins. Sa conception permettra une extension future (contractant: point focal luxembourgeois, service d'action sociothérapeutique du ministère de la santé, Luxembourg; durée: de décembre 1998 à juin 1999).

Réponses aux nouvelles tendances en matière de drogues synthétiques

Un suivi de l'étude publiée en 1997 dans la série «Insights» de l'OEDT sous le titre *Nouvelles tendances en matière de drogues synthétiques dans l'Union européenne* a été entamé en 1998 [contractant: Sozialpädagogisches Institut (SPI), Berlin; durée: de décembre 1998 à juin 1999]. Depuis la publication de cette étude, on a vu l'apparition de projets d'intervention supplémentaires dont les nouvelles stratégies se basent sur le caractère fluctuant du phénomène et de la population de consommateurs. La recherche de suivi du SPI identifiera les caractéristiques, les objectifs, la méthodologie et les groupes cibles de ces nouveaux programmes de réduction de la demande, et elle pourrait également se pencher sur l'évaluation de ces éléments.

Projet spécifique Reitox de développement du réseau dans le domaine de la réduction de la demande

Le point focal suédois assure la coordination d'une étude sur la manière de consolider les réseaux existants et d'établir de nouveaux réseaux d'information sur la réduction de la demande de drogues dans les États membres de l'UE. Cette étude sera menée par les points focaux espagnol, irlandais, néerlandais, autrichien et suédois, et elle débouchera sur l'élaboration d'une vue d'ensemble des pratiques actuelles de travail en réseau et des recommandations concrètes visant à aider l'ensemble des points focaux (contractant: point focal suédois, National Institute of Public Health, Stockholm; durée: de septembre 1998 à juin 1999).

Lignes directrices et instruments d'évaluation de la réduction de la demande

Lignes directrices sur l'évaluation de la prévention

Avec le rapport intitulé «Lignes directrices sur l'évaluation de la prévention de la toxicomanie» — un document de travail, dans les onze langues de l'UE, à la disposition des praticiens —, l'OEDT a lancé un projet visant au contrôle de la mise en œuvre des lignes directrices [contractants: Centro de Estudios sobre la Promoción de la Salud (CEPS), Madrid, en collaboration avec le point focal allemand, Institut für Therapieforschung (IFT), Munich; durée: de septembre 1998 à mars 1999].

Les praticiens qui reçoivent les «lignes directrices» sont invités à compléter et à renvoyer un formulaire avec leurs remarques. Sur la base de ces commentaires, un échantillon de programmes seront examinés en vue d'obtenir des données plus détaillées, et les lignes directrices seront modifiées en conséquence. Des recommandations seront appliquées aux programmes, qui utilisent les lignes directrices, par divers partenaires européens impliqués dans leur développement et leur mise à l'essai.

La version anglaise du rapport *Lignes directrices sur l'évaluation de la prévention de la toxicomanie* a été publiée en octobre en tant que premier numéro d'une nouvelle série «Manuals» de l'OEDT (voir le chapitre 5).

Lignes directrices sur l'évaluation des traitements

Une des conclusions du premier atelier de l'OEDT sur l'évaluation des traitements, qui s'est tenu à Athènes en mars 1997, visait au renforcement de la coopération avec d'autres organisations internationales. La coopération avec le groupe de travail COST-A6 (Commission européenne) sur l'évaluation des traitements en Europe comportait plusieurs réunions à des fins de discussion des lignes directrices sur l'évaluation des traitements. La publication de ces lignes directrices est prévue dans la série «Manuals» de l'OEDT de 1999.

Évaluation des traitements de substitution

Une étude sur les traitements de substitution a été lancée en 1998 [contractant: Osservatorio epidemiologico — Regione Lazio, Rome, en collaboration avec le National Addiction Centre (NAC), Londres; durée: de septembre 1998 à mai 1999]. Cette étude:

- dressera le relevé des pratiques européennes en matière de traitement de substitution en développant une typologie des interventions dans le traitement de substitution;

- fera le point sur l'état de l'évaluation des traitements de substitution en Europe;
- identifiera les fossés dans la pratique et la méthodologie de l'évaluation en accordant une attention particulière à l'interaction entre le traitement de substitution et les mesures d'accompagnement ainsi qu'au suivi à long terme des patients bénéficiant d'un traitement de substitution.

Cette recherche définira aussi les besoins des services de traitement de substitution pour des lignes directrices d'évaluation spécifiques.

Recherche qualitative sur la réduction de la demande

La recherche actuelle sur la réduction de la demande de drogues se limite principalement à l'évaluation de projets ou programmes spécifiques. Dans le but de corriger cette inégalité, l'OEDT a lancé une étude consacrée aux mécanismes de l'action de réduction de la demande de drogues, à savoir les processus, acteurs, questions structurelles et organisationnelles concernés (contractant: Nordic Council for Alcohol and Drug Research, Helsinki; durée: de décembre 1998 à novembre 1999). Par son identification des projets et des chercheurs individuels, l'étude fournira une vue d'ensemble des recherches en cours et de la littérature existante. Elle encouragera également des recherches supplémentaires et de nouveaux réseaux de recherche. Ce travail complétera l'étude du département «Épidémiologie» consacrée à la recherche qualitative sur les toxicomanes (voir le chapitre 1).

Synergies et coordination structurées avec les organes et programmes de l'UE

Programme multi-État PHARE pour la lutte contre les drogues

En 1998, l'OEDT a participé au groupe d'évaluation du projet PHARE sur l'assistance technique à la réduction de la demande, qui fait partie du programme multi-État pour la lutte contre les drogues. Cette évaluation est centrée sur:

- le travail en réseau en quatre projets subrégionaux,
- l'élaboration de politiques,
- l'établissement de capacités.

Voir également le chapitre 8.

Coopération avec l'Organisation mondiale de la santé

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) prépare une série de manuels sur l'évaluation de la réduction de la demande. Cette série comprend deux manuels fondamentaux [*Planning evaluation research* («Planification de la recherche sur l'évaluation») et *Implementing evaluation research* («Mise en œuvre de la recherche sur l'évaluation»)] et six manuels spécialisés [*Needs assessment evaluations* («Évaluations des besoins»), *Process evaluations* («Évaluations des processus»), *Cost evaluations* («Évaluations des coûts»), *Client satisfaction evaluations* («Évaluations de la satisfaction des intéressés»), *Outcome evaluations* («Évaluations des résultats») et *Economic evaluations* («Évaluations économiques»)].

L'OEDT vérifie et distribue ces manuels pour le compte de l'OMS. Un premier atelier de formation — organisé par l'OEDT, l'OMS et le Programme des Nations unies pour le contrôle international des drogues (Pnucid) — s'est tenu en juin à Reggio Emilia, Italie, avec la participation de l'Irlande, de l'Italie et de l'Espagne. Ces manuels seront également distribués à un nombre limité de centres qui les testeront sans formation. Ils seront évalués au moyen d'un questionnaire au début

de la phase d'essai, six mois et douze mois avant d'être révisés et parachevés, probablement d'ici à la fin de 1999.

Autres activités dans le domaine de la réduction de la demande

Mesures autres que l'emprisonnement pour les toxicomanes

Cette étude a été commandée par l'Office de la toxicomanie du gouvernement basque pour obtenir une description du cadre légal existant sur ce plan dans l'UE. Le rapport confirme que tous les États membres prévoient effectivement pour les toxicomanes des mesures autres que l'incarcération et décrit leur application en permettant la comparaison entre la législation actuelle et l'application pratique de ces mesures. Peu d'études ont évalué l'application de telles mesures, car la comparaison de leur efficacité avec les résultats des peines de prison soulève des problèmes méthodologiques et théoriques [contractant: Instituto Deusto de Drogodependencias (IDD), université de Deusto, Espagne; durée: de décembre 1998 à novembre 1999].

Concepts, terminologie et pratiques dans le domaine du travail de rue

Ce rapport:

- décrit le rôle et la nature du travail de rue dans les politiques nationales;
- identifie divers modèles de travail de rue ainsi que les divers acteurs et structures impliqués;
- analyse la terminologie utilisée dans différents pays.

L'étude reconnaît la nécessité d'une évaluation — tant dans les projets individuels qu'aux niveaux régional, national ou européen —, même si, dans la pratique, l'évaluation de tels projets n'est pas monnaie courante dans de nombreux pays. Dans les cas constatés, l'évaluation de processus paraît être la méthode la plus fréquemment appliquée. En somme, le besoin le plus urgent des projets de travail de rue semble concerner une amélioration des pratiques concrètes de ce type de travail [contractants: Bureau voor Onderzoek en Statistiek (O+S), Amsterdam, en collaboration avec le Centre for HIV/AIDS and Drug Studies (CHADS), Édimbourg, et Recherches et évaluations sociologiques sur le social, la santé et les actions communautaires (Resscom), Paris; durée: d'octobre 1997 à décembre 1998].

Semaine européenne de prévention des toxicomanies

L'OEDT a participé de manière active à la planification et à la mise en œuvre de la troisième Semaine européenne de prévention des toxicomanies (SEPT) du 16 au 22 novembre (voir aussi le chapitre 8). En réponse à la demande de la direction générale V de la Commission européenne («Emploi, relations industrielles et affaires sociales») concernant un avis sur l'évaluation de la SEPT, l'Observatoire a proposé l'utilisation du questionnaire du système EDDRA comme instrument de rapport standard et de fournir aux programmes de la SEPT le document «Lignes directrices sur l'évaluation de la prévention de la toxicomanie». Par la suite, les projets qui répondront aux critères de qualité de l'EDDRA seront introduits dans la base de données.

Rapports et résultats des projets, 1998

Réduction de la demande

Système d'information sur la réduction de la demande

- «Rapport final sur le système d'information sur les activités de réduction de la demande de drogue (EDDRA) — Révision et mise en œuvre dans tous les États membres de l'UE»

Lignes directrices et instruments d'évaluation de la réduction de la demande

- «Lignes directrices sur l'évaluation de la prévention de la toxicomanie», document de travail mis à la disposition des praticiens en version électronique ou papier, dans les onze langues de l'UE
- *Évaluation de la prévention de la toxicomanie dans l'Union européenne*, monographie scientifique n° 2 de l'OEDT (Lisbonne: OEDT, 1998)
- *Lignes directrices sur l'évaluation de la prévention de la toxicomanie*, série «Manuals» n° 1 de l'OEDT (Lisbonne: OEDT, 1998)
- *Évaluation des traitements de l'abus de stupéfiants dans l'Union européenne*, monographie scientifique n° 3 de l'OEDT (Lisbonne: OEDT, 1998)
- «Banque d'instruments d'évaluation: échelles clés, sources et lignes directrices»

Autres projets

- *Étude sur les mesures autres que l'emprisonnement* (Bilbao: Secretaría de Drogodependencias, 1998)
- «Le travail de rue parmi les toxicomanes en Europe: concepts, pratiques et terminologie»

Principales réunions organisées par l'OEDT en 1998

Réduction de la demande

- Réunion d'experts intitulée «Concepts, terminologie et pratiques dans le domaine du travail de rue», Amsterdam, 29-31 mars
- Atelier conjoint OMS-OEDT-Pnucid intitulé «Rapport coût/efficacité des traitements de l'abus de stupéfiants», Reggio Emilia, 22-26 juin
- Réunion d'experts intitulée «Mesures autres que l'emprisonnement pour les toxicomanes», Bilbao, 26 juin
- Séminaire final intitulé «Les systèmes de traitement de la toxicomanie dans une perspective internationale: drogues, démons et délinquants», en collaboration avec l'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et de la toxicomanie, Lisbonne, 7-9 octobre

Principales réunions auxquelles a assisté l'OEDT en 1998

Réduction de la demande

- Atelier intitulé «Drogues, développement et coopération», Bilbao, 27-30 janvier
- Séminaire de formation intitulé «La consommation de drogues et la crise des sociétés européennes», Bologne, 5-7 février
- Conférence intitulée «Prisons et drogues», Oldenburg, 12-14 mars
- Réunion de préparation de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies (Ungass) consacrée aux stupéfiants, Vienne, 18-19 mars
- Réunion du groupe de travail COST-A6 sur l'évaluation des traitements, Rome, 20-21 mars
- Séminaire du groupe Pompidou intitulé «Ecstasy et autres drogues consommées dans les discothèques», Saint-Marin, 26-27 mars
- Réunion des principaux donateurs à l'Organisation mondiale de la santé et des autres parties intéressées, Organisation mondiale de la santé, Genève, 8 avril
- Premier séminaire régional du projet PHARE sur l'assistance technique à la réduction de la demande de drogues, Varsovie, 16-18 avril
- Séminaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (STOA) intitulé «Toxicomanie», Bruxelles, 24 avril
- Conférence intitulée «Plate-forme paneuropéenne de lutte contre les drogues», Natolin, Pologne, 25 avril
- Premier séminaire méthodologique du projet PHARE sur l'assistance technique à la réduction de la demande de drogues, Sofia, 28-30 mai
- Conférence de la présidence britannique sur la prévention de la toxicomanie, Brighton, 18-19 mai
- Séminaire intitulé «Dix ans de développement du plan municipal de lutte contre les drogues de la municipalité de Madrid», Madrid, 16-17 juin
- Projet Eurydice transnational, première réunion du comité de coordination transnationale, Barcelone, 19-20 juin
- Réunion du groupe de pilotage «Coûts et efficacité des traitements de l'abus de stupéfiants», Genève, 19 août
- Séminaire intitulé «Concepts de la toxicomanie et impact sur la prévention et le traitement», Zurich, 24-26 août
- Conférence nordique sur les drogues, Vedbaek, 26-28 août
- Réunion du groupe d'évaluation du projet PHARE sur l'assistance technique à la réduction de la demande de drogues, Vienne, 12 octobre
- Conférence intitulée «Prévention et politique en matière de toxicomanie», Vienne, 5-6 novembre
- Séminaire intitulé «L'évaluation des interventions en matière de toxicomanie», Milan, 11 novembre
- Congrès européen sur la prévention des toxicomanies, Madrid, 19-21 novembre
- Séminaire intitulé «Réduction des dommages en prison», projet PHARE sur l'assistance technique à la réduction de la demande de drogues, Portoroze, Slovénie, 19-21 novembre
- Séminaire intitulé «Drogues — nouvelles réalités», Lisbonne, 20 novembre
- Séminaire intitulé «Éducation des pairs», Odense, 20 novembre
- Séminaire européen à l'occasion du dixième anniversaire de la fondation de l'Institut de recherche européen sur les facteurs de risque pour les enfants et les adolescents (Irefrea), Coimbra, 10-12 décembre
- Réunion sur le plan d'action du Pnucid en matière de réduction de la demande de drogues, Vienne, 14-16 décembre
- IV^{es} Journées de la prévention municipale des toxicomanies, Alcorcón, Madrid, 17-18 décembre

Articles publiés en 1998
Réduction de la demande

- Nilson, M., «Behandlungspolitik in Europa heute: Übersicht und Ausblick», *Wiener Zeitschrift für Suchtforschung*, vol. 21, n° 2/3, p. 101-107
- Burkhart, G., «L'EMCDDA: Campi di intersezione», *Dolentium Hominum*, n° 38, anno XIII, n° 2, 1998, p. 70-72
- Burkhart, G., *Termos críticos e definições na área das toxicodependências. A comunicação social e a toxicodependência* (Lisbonne: Cenjor, 1998)
- Merino, P. P., «Actividades de reducción de la demanda en relación con el éxtasis en los Estados miembros de la UE», *Drogas de síntesis: nuevos patrones de ocio y consumo en los jóvenes* (Santander: Consejería de Sanidad, Consumo y Bienestar Social de Cantabria, 1998)
- Merino, P. P., «Hacia dónde camina la intervención sobre las drogodependencias?», *La reducción de riesgos como meta global, en busca de la complementariedad de objetivos* (Madrid: GID, 1998)
- Merino, P. P., «Treatment-evaluation literature», *Evaluating the treatment of drug abuse in the European Union*, monographie scientifique n° 3 de l'OEDT (Lisbonne: OEDT, 1998)

Chapitre 3

Coordination du Reitox

En 1998, le travail principal du département «Coordination du Reitox» a relevé les objectifs prioritaires n^{os} 2 et 5 du programme de travail ⁽⁵⁾. Outre ces tâches, le département s'est vu renforcé par la nomination d'un nouveau collaborateur, en juillet, et l'instauration d'un service de secrétariat à temps plein, en septembre. Au cours de l'année, le conseil d'administration de l'OEDT a également parachevé un document intitulé «Le rôle et le financement des points focaux nationaux», à la suite de discussions avec des représentants des points focaux, qui se sont tenues depuis la fin de 1996.

Programme de travail 1998 Reitox

Objectif prioritaire n° 2

Consolidation et amélioration du Reitox conformément aux décisions prises par le conseil d'administration de l'OEDT

Tâches permanentes

Projets spécifiques

Action commune sur les nouvelles drogues synthétiques et le Reitox

Objectif prioritaire n° 5

Développement d'une coopération structurée avec les partenaires internationaux de l'OEDT, de synergies et d'une complémentarité avec les autres programmes et activités de l'UE, en évitant les duplications de tâches

Participation accrue des PECO aux activités de l'OEDT et du Reitox

⁽⁵⁾ Le Reitox se compose d'un point focal national de chaque État membre de l'Union européenne, d'un point focal pour la Commission européenne et d'un observateur du point focal norvégien.

Tâches permanentes

En 1998, les points focaux Reitox avaient quatre tâches permanentes et deux activités supplémentaires:

- mise à jour des rapports nationaux de 1997;
- mise à jour des cartes d'information de 1997 (sections relatives à l'épidémiologie et aux centres de documentation);
- participation active au système d'information électronique «Échanges sur les actions de réduction de la demande de drogue» (EDDRA) (voir le chapitre 2);
- participation active à la mise en œuvre de l'action commune sur les nouvelles drogues synthétiques;
- participation au développement d'un réseau informatique commun;
- diffusion des publications et produits de l'OEDT.

Rapports nationaux

Pour préparer le *Rapport annuel 1998 sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne*, les points focaux ont mis à jour leurs rapports nationaux et les ont présentés à l'OEDT entre le mois de février et le mois de juillet. Cet étalement du calendrier a conduit à une publication beaucoup plus tardive que les années précédentes du Rapport annuel, qui n'a pu être lancée que le 18 décembre (voir le chapitre 5). Dans le contexte du Rapport annuel 1999, des lignes directrices pour la compilation des rapports nationaux ont été présentées aux points focaux sous forme de projet au début de novembre 1998, et sous une forme définitive plus tard dans ce mois.

Cartes d'information

Des cartes d'information mises à jour ont été présentées par les points focaux nationaux (PFN) entre février et novembre 1998, bien que tous les centres nationaux n'y aient pas participé.

Échanges sur les actions de réduction de la demande de drogue (EDDRA)

Lors de leur réunion en juin, les chefs des points focaux nationaux du Reitox ont félicité l'Observatoire pour les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la phase de faisabilité du système EDDRA et sont convenus de l'importance de faire du projet une tâche permanente du Reitox.

Action commune sur les nouvelles drogues synthétiques

Voir ci-après et aussi le chapitre 4.

Réseau informatique commun

En mai, l'environnement de communication informatisée IDA-Reitox est devenu opérationnel (voir le chapitre 5) ⁽⁶⁾. Les points focaux ont accueilli favorablement ce réseau, car il constitue un système convivial et une amélioration majeure. IDA II devrait jeter les bases de l'accès futur au Reitox des pays d'Europe centrale et orientale (PECO).

⁽⁶⁾ Le programme d'échange de données entre les administrations (IDA), géré par la direction générale III («Industrie») de la Commission européenne, a été établi pour coordonner le développement et la mise en œuvre d'applications et de services télématiques permettant aux administrations nationales et européennes d'échanger des informations sur des domaines tels que les soins de santé, la sécurité sociale et les services de l'emploi, les marchés publics ou les marques commerciales et les douanes.

Le site *web* restreint du Reitox, introduit en 1998 comme partie intégrante du projet IDA, est devenu un instrument fondamental de communication au sein de la communauté du Reitox. Il permet les réalisations suivantes:

- communication sécurisée par courrier électronique;
- transfert de comptes rendus, de documents et de données;
- consultation des ordres du jour;
- participation à des forums.

L'accès est limité aux membres de la communauté du Reitox.

Diffusion des publications et produits de l'OEDT

L'année 1998 a vu une plus grande participation des PFN à la diffusion des publications et produits de l'OEDT.

Projets spécifiques Reitox

Le nombre annuel de projets spécifiques Reitox dépend, dans une large mesure, des priorités du conseil d'administration de l'OEDT, des besoins des départements et du travail de l'Observatoire dans son ensemble ainsi que des discussions avec les points focaux nationaux. Une série de projets existants ont été intégrés dans le programme de travail Reitox de 1998, et ce nombre pourrait augmenter en 1999 à mesure que l'Observatoire intègre d'autres initiatives dans le réseau et décentralise la responsabilité de leur gestion au profit des points focaux nationaux.

Les projets spécifiques Reitox suivants ont été entrepris en 1998:

- développement, test et mise en œuvre de normes pour les indicateurs de demande de traitement;
- développement, test et mise en œuvre de normes pour les indicateurs de décès liés à la drogue;
- développement d'équivalents linguistiques pour le Rapport annuel, la carte d'information, le système EDDRA et le site *web*;
- développement du réseau dans le domaine des activités de réduction de la demande;
- développement du système EDDRA au niveau technique (développement d'un logiciel pour la version multilingue);
- collecte d'informations et élaboration d'une liste des possibilités de formation professionnelle non universitaire dans le domaine de la réduction de la demande de drogues;
- développement d'une base de données sur les possibilités de formation en matière de réduction de la demande de drogues;
- liaison entre l'OEDT et le Programme des Nations unies pour le contrôle international des drogues (Pnucid), et évaluation de la qualité des informations épidémiologiques fournies par les cartes d'information et les rapports nationaux;
- aide à l'OEDT pour la mise en œuvre de l'action commune UE sur les nouvelles drogues synthétiques.

L'action commune sur les nouvelles drogues synthétiques et le Reitox

Selon l'objectif prioritaire n°2 du programme de travail, l'Observatoire doit impliquer le Reitox dans la mise en œuvre de l'action commune sur les nouvelles drogues synthétiques. Par le biais d'un questionnaire, les centres nationaux ont fourni des informations à la fois sur la MBDB [N-méthyl-1-(1,3-benzodioxol 5-yl)-2-butanamine] et sur la structure, les partenaires et le budget requis pour la mise en œuvre du système d'alerte rapide sur l'existence de nouvelles drogues synthétiques.

Lors de la réunion du Reitox en février 1998, la mise en œuvre de l'action commune a fait l'objet d'un débat. Les participants ont examiné les buts spécifiques du système d'alerte rapide et ont tenté de déterminer la manière d'améliorer le contrôle global des nouvelles tendances et des modèles de toxicomanie tels qu'énoncés dans le document «Étude de faisabilité sur la détection, la localisation et la compréhension des tendances émergentes en matière de consommation de drogues», réalisé par le département «Épidémiologie» de l'Observatoire (voir le chapitre 1). Lors de la réunion du Reitox en juin, il a été fait état de la participation des points focaux dans l'action commune sur les nouvelles drogues synthétiques.

Participation accrue des PECO aux activités de l'OEDT et du Reitox

Les pays d'Europe centrale et orientale impliqués dans le projet PHARE sur les systèmes d'information en matière de drogues (DIS) ont approfondi leurs liens avec l'OEDT et les points focaux nationaux en 1998, en jouant un rôle de plus en plus actif dans le programme Reitox de l'Observatoire.

Au même titre que leurs équivalents implantés dans l'UE, les points focaux des PECO ont dû accomplir la tâche permanente de compilation des rapports nationaux pour préparer l'élaboration du *Rapport annuel 1998 sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne* de l'OEDT. Cette contribution a étendu de manière significative la portée géographique du Rapport. Les PECO ont également mis à jour les cartes d'information, et des experts nationaux de cette partie de l'Europe ont participé à des séminaires et projets de l'OEDT.

En 1998, un des principaux défis qu'a dû relever le projet DIS a été d'assurer la reconnaissance des points focaux des PECO aux niveaux politiques les plus élevés dans le but de les rendre durables. Même si ces centres fonctionnent déjà et que certains disposent d'une base juridique, le renforcement de l'implication de l'OEDT dans le projet DIS et son document sur le rôle des points focaux ont fortement soutenu ce processus. La candidature à l'adhésion à l'UE de certains PECO rend probable l'extension du réseau dans un avenir proche. Cette extension lancera de nouveaux défis, alors que les structures et activités actuelles des PFN n'ont été consolidées que récemment.

Autres activités Reitox

Rôle et financement des points focaux nationaux

Groupe de travail Reitox

À la suite de nombreuses discussions tout au long de 1997, le conseil d'administration de l'OEDT a mis sur pied un groupe de travail Reitox, en janvier 1998, afin d'élaborer un document sur le rôle des points focaux nationaux Reitox. Ce document était consacré au rôle et au financement des PFN, en général, et au système d'alerte rapide sur l'existence de nouvelles drogues synthétiques, en particulier. Le groupe, composé des membres du bureau de l'OEDT et des représentants, au conseil d'administration, du Danemark, de la Grèce, de l'Espagne, de la France, des Pays-Bas et du Royaume-Uni, s'est réuni en février, en mars et en mai.

Rôle et financement

D'après les conclusions du document révisé intitulé «Le rôle et le financement des points focaux nationaux», et approuvé par le conseil d'administration en octobre 1998, les PFN et l'OEDT entretiennent des rapports équilibrés au sein de la communauté du Reitox.

Le document établit que les États membres doivent veiller à ce que les tâches permanentes assignées aux PFN soient accomplies en temps voulu et de manière rigoureuse. Comme les PFN sont désignés par les États membres respectifs, les informations qui proviennent de ces centres devraient faire autorité.

Même si le document souligne l'absence de modèle fixe pour les points focaux nationaux, il établit clairement que ceux-ci doivent être crédibles et reconnus. Le Reitox dispose d'une identité fermement établie en tant qu'exemple de collaboration européenne dans le domaine des drogues. Bien qu'il bénéficie d'une coordination assurée au jour le jour par un département spécifique de l'OEDT, le réseau a également une identité collective fondée sur une collaboration égale et ouverte.

Selon ce document, le point focal national (et donc l'État membre) doit veiller à l'accomplissement des tâches permanentes Reitox:

- en obtenant les meilleures informations disponibles auprès des diverses sources nationales;
- en maintenant et en passant régulièrement en revue un réseau de sources d'information nationales;
- en ajoutant une valeur à ce réseau par le biais de l'analyse, de l'interprétation et de la synthèse préalables à la présentation à l'OEDT;
- en développant des réseaux et des services d'information au niveau national;
- en améliorant la qualité des informations nationales grâce à l'adoption d'instruments et de normes en cours de développement par l'OEDT, en collaboration avec les organisations nationales et les PFN;
- en cherchant à mettre en œuvre des normes développées de manière similaire au niveau national;
- en diffusant les informations de l'OEDT aux niveaux national et local.

Le conseil d'administration a reconnu que l'ancienne formule de financement des PFN était inappropriée pour l'exécution correcte des tâches permanentes révisées récemment. Une nouvelle formule améliorée de financement, fondée sur une répartition à raison de 50 %, a donc été adoptée pour l'année à venir: à partir de 1999, l'OEDT fera passer sa contribution à chaque point focal de 40 000 à 100 000 euros par an, pour autant que l'État membre concerné contribue également à hauteur de 100 000 euros par an au travail du point focal. Ce document de référence sur la structure et le financement des PFN constitue une étape importante de l'évolution du Reitox.

Internalisation et décentralisation

Lors de leur réunion de juin, les points focaux ont discuté de la décentralisation de projets spécifiques par rapport à l'Observatoire, ainsi que de leur internalisation dans les centres nationaux. Ces changements affecteront tant le département «Coordination du Reitox», qui verra ce travail figurer dans ses attributions, que les PFN, qui entreprendront ou superviseront des projets individuels. L'administration contractuelle sera surtout du ressort de l'OEDT, tandis que les centres seront chargés de remplir leurs obligations contractuelles ainsi que de négocier et de contrôler les tâches qu'ils délégueront à des experts et spécialistes nationaux.

La synchronisation de l'OEDT, des PFN et des calendriers nationaux, régionaux et locaux reste une tâche difficile. Alors que la qualité des rapports nationaux a augmenté en général, certains PFN ont du mal à respecter les délais fixés par l'OEDT. Au demeurant, l'OEDT lui-même éprouve des difficultés à respecter les calendriers convenus lorsque d'autres priorités requièrent son attention. Bien que cette situation suscite un niveau de compréhension mutuelle, il est à espérer que les deux côtés continueront à faire des efforts dans le sens du respect des délais convenus.

Rapports et résultats des projets, 1998

Reitox

- «Le rôle et le financement des points focaux nationaux»

Principales réunions organisées par l'OEDT en 1998

Reitox

- 13^e réunion des chefs des points focaux nationaux Reitox, Lisbonne, 5-6 février
- 14^e réunion des chefs des points focaux nationaux Reitox, Lisbonne, 22-23 juin
- 15^e réunion des chefs des points focaux nationaux Reitox, Lisbonne, 19-20 octobre
- Réunion extraordinaire des chefs des points focaux nationaux Reitox, Lisbonne, 26-27 novembre

Principales réunions auxquelles a assisté l'OEDT en 1998

Reitox

- «Comité de pilotage du projet IDA», direction générale III («Industrie»), Bruxelles, 11 février
- Réunion du comité du BIRN, Belgique, 3 mars
- «Comité de pilotage du projet IDA», direction générale III («Industrie»), Bruxelles, 1^{er} avril
- «Projet IDA: étape d'acceptation R1», direction générale III («Industrie»), Bruxelles, 8 juillet
- «Projet IDA: étape d'acceptation R2», direction générale III («Industrie»), Bruxelles, 16 septembre
- Visite au point focal national belge, Bruxelles, 7 septembre
- Visite au point focal national luxembourgeois, Luxembourg, 8 septembre
- Visite au point focal national espagnol, Madrid, 15 octobre
- Visite au point focal national britannique, Londres, à l'occasion du lancement de la publication *Regulating European drug problems: administrative measures and civil law, in the control of drug trafficking, nuisance and use* (Londres: ISDD, 1998), 2 novembre
- Visite au point focal national danois, Copenhague, 1^{er} décembre
- Visite au point focal national suédois, Stockholm, 2 décembre
- Visite au point focal national finlandais, Helsinki, 3-4 décembre

Articles publiés en 1998

Reitox

- Carvalhosa, M., et Neaman, R., «Reitox — In search of a clear view on drugs and drug addiction», *Rapport IDA*, n° 8, septembre 1998, p. 4-5

Chapitre 4

Nouvelles drogues synthétiques

En janvier 1998, l'OEDT a entamé la mise en œuvre de l'action commune sur les nouvelles drogues synthétiques, adoptée le 16 juin 1997 à Bruxelles par le Conseil de l'Union européenne. Les tâches accomplies dans ce domaine au cours de l'année ont concerné les priorités n^{os} 1, 2 et 5 du programme de travail 1998.

Au début de l'année, les questions relatives à l'action commune étaient du ressort d'un groupe de travail de l'OEDT opérant dans le cadre du département «Coordination du Reitox». Le 1^{er} septembre 1998 a vu la nomination d'un coordinateur formellement chargé de la supervision de la mise en œuvre de l'action commune et de la fourniture d'un appui au comité scientifique pour l'évaluation des risques liés aux nouvelles drogues synthétiques. Par la suite, une section spéciale a été créée à l'OEDT dans le but de coordonner l'ensemble des tâches découlant de l'action commune.

Programme de travail 1998 **Nouvelles drogues synthétiques**

Objectif prioritaire n° 1

Consolidation et amélioration des systèmes d'information de l'Observatoire en matière d'épidémiologie et de réduction de la demande, sur la base d'ensembles approuvés de données clés

b) Nouvelles tendances: mise sur pied et développement d'un mécanisme d'échange d'informations, d'évaluation des risques et de contrôle des nouvelles drogues synthétiques

Action commune sur les nouvelles drogues synthétiques

Objectif prioritaire n° 2

Consolidation et amélioration du Reitox conformément aux décisions prises par le conseil d'administration de l'OEDT

L'action commune et le Reitox

Objectif prioritaire n° 5

Développement d'une coopération structurée avec les partenaires internationaux de l'OEDT, de synergies et d'une complémentarité avec les programmes et activités de l'UE, en évitant les duplications de tâches

Synergies et coordination structurées avec les organes et programmes de l'UE

Action commune sur les nouvelles drogues synthétiques

Échanges d'informations

Dans le contexte de l'article 3 de l'action commune sur les nouvelles drogues synthétiques (échanges d'informations), l'année 1998 a vu le début des essais d'un modèle commun de rapport élaboré par l'OEDT et Europol en 1997 et destiné à recueillir et à échanger des données dans le cadre du système d'alerte rapide sur l'existence de nouvelles drogues synthétiques, établi par l'action commune. Ces essais ont été menés par le biais d'un exercice utilisant la nouvelle drogue synthétique MBDB [N-méthyl-1-(1,3-benzodioxol-5-yl)-2-butanamine].

Le 27 février, la présidence britannique du Conseil de l'UE a soumis de manière formelle la MBDB à l'OEDT pour une évaluation des risques au titre de l'article 4 (évaluation des risques) de l'action commune. Le 4 mars, le groupe horizontal sur les drogues, du Conseil, a invité tous les États membres à signaler tous faits ou informations concernant cette substance à Europol ou à l'OEDT au titre de l'article 3.

En réponse à ces initiatives et pour cataloguer leurs résultats, l'OEDT et Europol ont préparé un rapport commun sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'action commune, rapport qui a fourni, au sujet de la MBDB, des informations préliminaires recueillies et échangées au titre de l'article 3 de l'accord. Europol a traité les volets «production» et «trafic», et l'OEDT s'est penché sur la consommation et les risques possibles (aux niveaux sanitaire et social).

Ce rapport commun a été soumis au président du groupe horizontal sur les drogues, au secrétariat du Conseil et à la Commission européenne préalablement à sa présentation lors de la réunion du groupe horizontal sur les drogues à Bruxelles, le 20 mai. Il comprenait en outre des informations sur deux autres drogues synthétiques détectées par le système d'alerte rapide, à savoir la 4-MTA et la 2-CT-2. La présidence britannique a présenté le rapport commun à la réunion du Conseil européen à Cardiff, Royaume-Uni, les 15 et 16 juin.

Évaluation des risques

Le groupe de pilotage sur les nouvelles drogues synthétiques, établi en novembre 1997 par le comité scientifique de l'OEDT pour élaborer des lignes directrices d'évaluation des risques dans le contexte de l'action commune, s'est réuni le 16 avril, le 15 mai, le 30 septembre et le 11 novembre (voir le chapitre 7). Le projet de rapport «Lignes directrices sur l'évaluation des risques des nouvelles drogues synthétiques» a été adopté formellement par le comité scientifique en octobre 1998.

Le 15 juillet, un groupe d'experts de haut niveau sur la MBDB s'est réuni à Lisbonne. L'OEDT a commandé une étude sur les propriétés pharmacotoxicologiques de ce stupéfiant. Cette étude a ensuite été présentée au groupe de pilotage et a servi de document de support pour la réunion sur l'évaluation des risques qui s'est tenue en novembre (voir ci-après). Le rapport, conforme à la structure des annexes A et B du document «Lignes directrices sur l'évaluation des risques des nouvelles drogues synthétiques» a passé en revue les connaissances scientifiques actuelles concernant la MBDB. Les données relatives à ce stupéfiant ont été comparées à celles sur la MDMA, car les deux substances présentent une structure et des effets similaires.

En tant que réunion du comité scientifique étendu de l'OEDT, une session spéciale consacrée à l'évaluation des risques s'est tenue à l'OEDT les 9 et 10 novembre. Cette session a réuni des experts des États membres de l'UE, de la Commission européenne, de l'Agence européenne pour l'évaluation des médicaments (EMA), Londres, et d'Europol. Le rapport y a été adopté dans tous les aspects de l'évaluation des risques de la MBDB, ce qui reflète l'opinion des participants à propos de ces aspects. La réunion a débouché sur l'élaboration d'un rapport formel intitulé «Rapport sur l'évaluation des risques de la MBDB dans le cadre de l'action commune sur les nouvelles drogues synthétiques», qui comportait également une série de suggestions concernant des mesures d'amélioration future de l'évaluation des risques des nouvelles drogues synthétiques.

Contrôle

Le «Rapport sur l'évaluation des risques de la MBDB» a été transmis en novembre au secrétaire général du Conseil et à la Commission européenne, conformément à l'article 5 de l'action commune (la procédure visant à placer sous contrôle les nouvelles drogues synthétiques). Au titre de cet article, le Conseil peut, dans le mois suivant la réception d'un rapport sur l'évaluation des risques, adopter à l'unanimité une décision qui définit la ou les nouvelles drogues synthétiques à contrôler. Le 16 décembre, la Commission européenne a présenté au Conseil son avis formel selon lequel il n'était pas nécessaire, dans l'état actuel de la situation, de présenter une initiative au Conseil visant à proposer que la MBDB soit soumise à des mesures de contrôle au niveau de l'UE. En cas d'apparition de nouveaux facteurs liés à la MBDB, il conviendra d'entreprendre immédiatement une nouvelle évaluation des risques.

L'action commune et le Reitox

Afin d'impliquer le Reitox dans la mise en œuvre de l'action commune, l'OEDT a envoyé aux points focaux nationaux (PFN) un questionnaire leur demandant des informations sur la MBDB. Il a en outre examiné d'autres sources, telles qu'Internet, des données provenant d'organisations concernées ainsi que la littérature scientifique actuelle. Ce questionnaire demandait aussi aux PFN d'émettre des idées à propos de la structure, des partenaires et du budget requis pour la mise en œuvre du système d'alerte rapide.

Synergies et coordination structurées avec les organes et programmes de l'UE

Pendant cette première année de travail sur l'action commune, l'OEDT a renforcé ses liens opérationnels avec Europol, l'unité de la Commission européenne chargée de la drogue et l'EMA. Dans ce contexte, l'OEDT a effectué une visite de travail à l'EMA à Londres, en septembre.

Action commune sur les nouvelles drogues synthétiques

- L'action commune prévoit d'établir un système d'alerte rapide afin d'identifier les nouvelles drogues synthétiques à mesure de leur apparition sur le marché européen, incorpore un mécanisme d'évaluation des risques liés à ces drogues et comprend un processus décisionnel par lequel ces substances peuvent être placées sous contrôle dans les États membres de l'UE. L'OEDT s'est vu confier un rôle clé dans la détection et l'évaluation de ces substances.
- L'action commune concerne les nouvelles drogues synthétiques actuellement non répertoriées dans les annexes à la convention des Nations unies sur les substances psychotropes (Vienne, 1971), mais qui menacent la santé publique.
- Au titre de l'article 3 (échanges d'informations), les informations sur la production, le trafic et la consommation des nouvelles drogues synthétiques dans l'Union européenne sont envoyées par les États membres de l'UE à l'Office européen de police (Europol) à La Haye et à l'OEDT à Lisbonne, respectivement par les unités nationales d'Europol et les points focaux nationaux du Reitox. Europol et l'OEDT se communiquent ensuite ces informations, les transmettent à leurs représentants dans les États membres, à la Commission européenne et à l'Agence européenne pour l'évaluation des médicaments (EMA), à Londres.
- Au titre de l'article 4 (évaluation des risques), l'OEDT, à la demande d'un État membre ou de la Commission européenne, doit convoquer une réunion d'experts sous les auspices de son comité scientifique afin d'évaluer les risques sanitaires et sociaux liés à la consommation et au trafic des nouvelles drogues synthétiques ainsi que les conséquences possibles de leur interdiction, cela sur la base des informations reçues au titre de l'article 3. Ensuite est produit un rapport sur l'évaluation des risques, examinant tous ces aspects.
- Au titre de l'article 5 (procédure visant à placer sous contrôle les nouvelles drogues synthétiques), le Conseil peut adopter une décision définissant la nouvelle drogue synthétique qui doit faire l'objet de mesures de contrôle. Cette décision est prise sur la base d'un rapport d'évaluation des risques et dans le mois qui suit sa réception. Les États membres mettent alors en œuvre les mesures de contrôle nécessaires conformément à leur législation nationale.
- Cette action commune répond à la nécessité d'offrir à l'UE un mécanisme plus souple et rapide face aux drogues synthétiques, sans interdire pour autant à un État membre de maintenir ou d'introduire sur son territoire toute mesure nationale de contrôle qu'il jugerait appropriée, dès lors qu'il identifie une nouvelle drogue synthétique.

Rapports et résultats des projets, 1998

Nouvelles drogues synthétiques

- OEDT-Europol: «Rapport sur l'état d'avancement de l'action commune sur les nouvelles drogues synthétiques»
- OEDT-Europol: «Amélioration des mécanismes de mise en œuvre de l'article 3 de l'action commune sur les nouvelles drogues synthétiques»
- van Aerts, L. A. G. J. M., Mallaret, M., van Laar, M. W., Rigter, H., «La pharmacotoxicologie et la neuropsychologie de la MBDB»
- «Rapport sur l'évaluation des risques de la MBDB dans le cadre de l'action commune sur les nouvelles drogues synthétiques»

Principales réunions organisées par l'OEDT en 1998

Nouvelles drogues synthétiques

- Réunion OEDT-Europol relative à l'action commune sur les nouvelles drogues synthétiques, Lisbonne, 5 mars
- Groupe de pilotage sur les nouvelles drogues synthétiques, Lisbonne, 16 avril
- Réunion OEDT-Europol relative à l'action commune sur les nouvelles drogues synthétiques, Lisbonne, 11 mai
- Groupe de pilotage sur les nouvelles drogues synthétiques, Lisbonne, 15 mai
- Réunion du groupe d'experts de haut niveau sur les nouvelles drogues synthétiques, Lisbonne, 15 juillet
- Groupe de pilotage sur les nouvelles drogues synthétiques, Lisbonne, 30 septembre
- Réunion spéciale sur l'évaluation des risques (comité scientifique étendu de l'OEDT), OEDT, Lisbonne, 9-10 novembre
- Groupe de pilotage sur les nouvelles drogues synthétiques, Lisbonne, 11 novembre
- Réunion sur le système d'alerte rapide (article 3 de l'action commune), Lisbonne, 26 novembre

Principales réunions auxquelles a assisté l'OEDT en 1998

Nouvelles drogues synthétiques

- Réunion préparatoire relative au système d'alerte rapide sur l'existence de nouvelles drogues synthétiques, Paris, 26-27 janvier
- Réunion du groupe horizontal sur les drogues, Bruxelles, 20 mai
- Visite de l'OEDT à l'EMA, Londres, 10 septembre

Chapitre 5

Stratégies d'information et moyens de communication

Le département «Stratégies d'information et moyens de communication» a dans ses attributions la documentation, les publications, les relations avec les médias, les technologies de l'information et les informations sur la législation en matière de drogues. En 1998, le travail de l'OEDT dans ces domaines a essentiellement répondu aux objectifs prioritaires n^{os} 2, 4 et 6 du programme de travail annuel.

Programme de travail 1998 Stratégies d'information et moyens de communication

Objectif prioritaire n° 2

Consolidation et amélioration du Reitox conformément aux décisions prises par le conseil d'administration de l'OEDT

Projet spécifique Reitox: phase de mise en œuvre d'une base de données documentaire («bibliothèque virtuelle»)

Objectif prioritaire n° 4

Amélioration de la qualité du *Rapport annuel sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne*, de la visibilité du travail de l'OEDT et du Reitox ainsi que de la diffusion des informations collectées et produites par l'OEDT

Production du *Rapport annuel sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne*

Production, traduction et diffusion d'autres publications

Relations avec les médias

Site web

Suivi du projet d'échange de données entre les administrations (IDA)

Objectif prioritaire n° 6

Développement d'outils et de méthodologies de comparaison des interventions, des législations, des stratégies et des politiques dans l'UE

Élaboration d'une base de données, aisément accessible et comparable, sur les instruments légaux en matière de drogues

Phase de mise en œuvre d'une base de données documentaire («bibliothèque virtuelle»)

Dans le cadre du programme de travail Reitox 1997 et en collaboration avec plusieurs points focaux nationaux du Reitox et des partenaires hors Reitox désignés par les points focaux, l'OEDT a lancé un projet de création d'une «bibliothèque virtuelle». Cette bibliothèque se présente comme une base de données à distribution paneuropéenne offrant une sélection de documents issus de bases de données nationales existantes, sous une forme comparable et standardisée. Elle permet d'effectuer des recherches bibliographiques sur différentes sources à partir d'une base de données commune et empêche la duplication et le chevauchement d'informations entre l'OEDT et ses partenaires du Reitox.

L'année 1998 a vu la poursuite du développement de ce projet et le perfectionnement du moteur de recherche. Un échantillon de la base de données est à présent disponible. Il comporte une sélection de documents provenant de l'OEDT, de France, de Norvège, des Pays-Bas, du Portugal, du Royaume-Uni et de Suède.

Autres activités dans le domaine de la documentation

Le centre de documentation et d'information (CDI) de l'OEDT offre:

- une salle de lecture dotée d'une sélection de documents imprimés ou audiovisuels, de CD-ROM et de bases de données en ligne;
- un accès à la base de données interne de l'Observatoire (base de données bibliographique), aux rapports nationaux fournis annuellement par les points focaux du Reitox ainsi qu'aux documents sur les drogues et les questions relatives aux drogues publiés par la Commission européenne et d'autres institutions européennes;
- un service électronique de recherche d'informations;
- des réponses aux demandes d'informations, aux recherches bibliographiques et aux demandes de documents émanant de l'extérieur.

Collecte documentaire

La sélection de documents du CDI a augmenté de près de 1 000 unités en 1998, pour atteindre un total avoisinant les 2 700 documents. Ces ressources sont gérées grâce à la combinaison du logiciel documentaire WinLib et du système de recherche de texte Status/IQ.

Base de données bibliographique

Au cours de l'année, une nouvelle section de documents vidéo a été ajoutée à la structure existante de la base de données bibliographique interne. Un format commun a également été créé pour toutes les bibliographies spécialisées développées par les divers projets de l'Observatoire, afin de faciliter leur intégration dans la base de données bibliographique. Toutes ces entrées sont indexées par mots clés et comprennent des extraits des rapports internes les plus significatifs.

Services aux utilisateurs

Le CDI est de plus en plus consulté par une grande diversité d'utilisateurs externes. Il s'agit surtout des points focaux du Reitox, d'organes internationaux, européens et régionaux, de bibliothèques universitaires, de professeurs d'université, d'étudiants, de chercheurs individuels et de praticiens dans le domaine des drogues. Le CDI répond à toutes les demandes externes, qu'elles concernent des informations scientifiques et/ou générales ou des informations institutionnelles.

Les autres services d'information aux utilisateurs comprennent:

- une «Revue documentaire» interne bimensuelle;
- un catalogue des périodiques;
- un système de recherche d'informations par profil de services électroniques comme les «Executive news services» de CompuServe ou le service «European Union briefing» de Reuters; des services en ligne supplémentaires pour les utilisateurs font actuellement l'objet d'une enquête.

Production du *Rapport annuel sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne*

Le 16 septembre, le Parlement européen a manifesté son intérêt pour le problème de la drogue en Europe en adoptant le rapport d'Anne-Marie Schaffner, de la commission des libertés publiques et des affaires intérieures du Parlement, sur le *Rapport annuel 1997 sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne* de l'OEDT (voir également le chapitre 8).

Le Rapport annuel 1998, principal vecteur d'information de l'OEDT, a été publié en anglais le 18 décembre 1998. S'adressant d'abord aux décideurs politiques, le Rapport rassemble à la fois des données et des informations de 1997 et met à jour les conclusions des années précédentes. Les sujets traités comprennent:

- la prévalence de la consommation de drogues illégales;
- des données sur les décès liés à la drogue et l'incidence du VIH et des hépatites B et C sur les toxicomanes;
- des données sur l'accès aux drogues et la fourniture de drogues;
- les approches existantes de la réduction de la demande;
- les stratégies et législations nationales;
- les actions entreprises au niveau européen;
- les actions internationales;
- le financement public des activités de lutte contre la drogue.

Pour la première fois, le Rapport annuel 1998 aborde les questions de toxicomanie dans les pays d'Europe centrale et orientale.

Lors du lancement officiel du Rapport annuel à Vienne, le 18 décembre, les «Résumés et points essentiels» du Rapport ont également été proposés dans les onze langues de l'UE. Les fichiers électroniques des ces résumés et points essentiels peuvent être téléchargés à partir du site *web* de l'OEDT à l'adresse suivante: http://www.emcdda.org/html/ar_98.html/.

Production d'autres publications

L'OEDT produit deux publications annuelles — le *Rapport annuel sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne* et le *Rapport général d'activités* —, une lettre d'information bimestrielle, *DrugNet Europe*, une série de monographies scientifiques ainsi que la série «Insights». En automne, l'OEDT a lancé une nouvelle série «Manuals» avec le rapport *Lignes directrices sur l'évaluation de la prévention de la toxicomanie* (voir le chapitre 2).

Le tableau présenté ci-après répertorie les publications produites par l'OEDT en 1998.

Publications de l'OEDT en 1998

Titre	Série	Langue
<i>Rapport annuel 1998 sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne</i>		anglais
«Résumés et points essentiels» du <i>Rapport annuel 1998 sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne</i>		les onze langues de l'UE
<i>DrugNet Europe</i> , numéros 9 à 14		allemand, anglais, français, portugais
<i>Estimation de la prévalence de la consommation problématique de drogues en Europe</i>	Monographie scientifique n° 1	français
<i>Évaluation de la prévention de la toxicomanie dans l'Union européenne</i>	Monographie scientifique n° 2	anglais
<i>Évaluation des traitements de l'abus de stupéfiants dans l'Union européenne</i>	Monographie scientifique n° 3	anglais
<i>Rapport général d'activités 1997</i>		allemand, anglais, espagnol, français, portugais
<i>Lignes directrices sur l'évaluation de la prévention de la toxicomanie</i>	«Manuals» n° 1 — nouvelle série	anglais
Catalogue des publications 1998		allemand, anglais, espagnol, français, portugais
Prospectus publicitaire préparé pour l'EXPO 98		anglais, espagnol, portugais
Brochure de présentation de l'OEDT		les onze langues de l'UE

Relations avec les médias

En 1998, l'Observatoire a continué de recevoir un flux soutenu de demandes d'informations de la part de la presse écrite et de la presse audiovisuelle des quatre coins de l'Europe ainsi que des services de pays hors UE. Cet intérêt s'est traduit par plusieurs interviews et articles traitant de tous les aspects du travail de l'Observatoire, avec une attention particulière accordée aux questions liées à la législation sur les drogues.

Concours de photographies

En septembre 1997, dans le contexte de son travail sur l'image des drogues dans les médias, l'OEDT a lancé un concours de photographies intitulé «Peut-on changer cette image?». Le but était de susciter une réflexion sur les images souvent négatives véhiculées par les médias pour décrire le problème de la drogue et d'attirer l'attention sur des approches et des réponses au problème plus positives.

Le concours s'est achevé le 1^{er} mai, et les photographies primées ont fait l'objet d'une exposition au pavillon de l'Union européenne de l'EXPO 98 à Lisbonne, du 12 au 30 septembre. Les lauréats étaient des nationaux de France, du Royaume-Uni et de la République tchèque. Une réunion d'information informelle sur l'événement a été organisée pour les journalistes locaux, le 12 septembre. Les photographies primées sont visibles sur le site *web* de l'OEDT à l'adresse suivante: <http://www.emcdda.org/html/mediarelations.html/>.

Conférences et revues de presse

L'OEDT a organisé deux conférences de presse en 1998. La première servit de conclusion à la visite à l'OEDT, le 17 juillet, du directeur de l'Office de la politique nationale de contrôle des drogues de la Maison Blanche (ONDCP), le général Barry R. McCaffrey, et elle fut l'occasion de rappeler les idées novatrices de coopération États-Unis - UE examinées lors du premier forum informel États-Unis - Union européenne sur les drogues (voir le chapitre 8). La seconde conférence de presse a été donnée le 18 décembre pour le lancement du *Rapport annuel 1998 sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne*. Elle s'est déroulée au ministère fédéral de l'emploi, de la santé et des affaires sociales, à Vienne, en présence de M^{me} Lore Hostasch, ministre fédéral autrichien de l'emploi, de la santé et des affaires sociales, de M. Marcel Reimen, vice-président du conseil d'administration de l'OEDT, de M. Georges Estievenart, directeur de l'OEDT, et de M. Peter Hacker, coordinateur pour les affaires de drogue de la ville de Vienne.

Trois revues de presse ont été préparées en 1998: deux brèves revues couvrant respectivement la visite à l'OEDT du général McCaffrey et le séminaire euro-ibéro-américain intitulé «Coopération des politiques en matière de drogues et de toxicomanie», qui s'est tenu à Porto, Portugal, en octobre (voir le chapitre 8); la troisième revue comportait plus de 100 pages d'articles produits par l'Union européenne et l'Europe centrale et orientale relatifs au lancement du *Rapport annuel 1998 sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne* de l'OEDT.

Conférences et communiqués de presse de l'OEDT en 1998

Date	Titre
	Conférences de presse
17 juillet	Visite à l'OEDT du général Barry R. McCaffrey, directeur de l'Office de la politique nationale de contrôle des drogues de la Maison Blanche (ONDCP)
18 décembre	Lancement du <i>Rapport annuel 1998 sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne</i> , Vienne

Communiqués de presse	
16 mars	«L'OEDT et le Pnucid s'unissent dans la lutte contre les drogues — Déclaration commune d'intention entre l'OEDT et le Programme des Nations unies pour le contrôle international des drogues (Pnucid)» (anglais, portugais)
5 juin	«"Sommet sur la drogue" des Nations unies: le directeur de l'OEDT accueille favorablement l'appel à un renforcement des stratégies de réduction de la demande et d'information dans le monde» (anglais)
11 juin	«"Sommet sur la drogue" des Nations unies: le directeur de l'OEDT accueille favorablement la déclaration sur la réduction de la demande en tant que possibilité de traduire en actions les plans politiques» (anglais)
26 juin	«Déclaration de l'OEDT à l'occasion de la Journée internationale des Nations unies de lutte contre l'abus et le trafic illicite de stupéfiants — 26 juin 1998» (anglais, portugais)
15 juillet	«Visite du tsar américain de la drogue à l'OEDT pour le forum informel États-Unis - Union européenne sur les drogues» (anglais, portugais)
17 juillet	«"Avant la fin de ce siècle, nous devons remplacer l'idéologie par la science" déclare le général McCaffrey au forum informel États-Unis - Union européenne sur les drogues» (anglais)
10 décembre	«Le Rapport annuel 1998 de l'OEDT traite de nouveaux domaines» (anglais, allemand, portugais)
18 décembre	«Rapport annuel 1998 de l'OEDT: nouvelles conclusions» (anglais, danois, portugais)

Site web

En tant qu'élément clé de la stratégie adoptée par l'Observatoire pour diffuser ses informations d'une manière aussi large que possible, le site *web* public de l'OEDT (<http://www.emcdda.org>) vient compléter le programme de publications imprimées de l'Observatoire, mais ajoute une nouvelle dimension à cette stratégie. Le dynamisme de la technologie Internet permet de transmettre directement aux utilisateurs des informations sur l'Observatoire, actualisées, accessibles et complètes.

Outre les dernières informations sur les activités de l'Observatoire, le site comprend des liens vers tous les points focaux du Reitox et les autres organisations partenaires de l'OEDT ainsi que des détails sur ses publications, y compris des fichiers téléchargeables des «Résumés et points essentiels» du Rapport annuel, dans les onze langues de l'UE, ainsi que le *DrugNet Europe* en quatre langues. Depuis les six premiers mois qui ont suivi son nouveau lancement, en juin, le site entièrement mis à jour et refaçonné a attiré plus de 9 000 nouveaux visiteurs.

Suivi du projet d'échange de données entre les administrations

En mai, le programme d'échange de données entre les administrations (IDA)-Reitox est devenu opérationnel. Le programme IDA, géré par la direction générale III («Industrie») de la Commission européenne, a été établi pour coordonner le développement et la mise en œuvre d'applications et de services télématiques permettant aux administrations nationales et européennes d'échanger des informations sur des domaines tels que les soins de santé, la sécurité sociale et les services de l'emploi, les marchés publics ou les marques commerciales et les douanes.

Le projet IDA-Reitox a analysé les besoins en informations de l'OEDT et de la communauté du Reitox et a identifié les meilleures façons d'établir des échanges d'informations entre ces partenaires. Le système qui en résulte permet à l'OEDT de mieux diffuser, partager et échanger les informations avec la communauté du Reitox grâce à de nouveaux services tels que :

- des groupes de discussion thématique (forums);
- un site *web* restreint destiné à la communauté du Reitox;
- un service de répertoire pour trouver des adresses électroniques ou postales, des numéros de téléphone ou de fax ainsi que d'autres informations de contact;
- des fichiers d'adresses centraux;
- des transferts sécurisés de fichiers des organisations de la communauté du Reitox vers l'OEDT et inversement;
- des interfaces *web* avec les bases de données de l'OEDT (par exemple la base de données EDDRA d'échanges sur les actions de réduction de la demande de drogue);
- un moteur de recherche qui indexe tous les documents (même en formats différents) situés dans des répertoires prédéfinis et retrouve ceux qui contiennent les mots clés demandés;
- une ligne de télécommunication directe entre l'OEDT et la Commission européenne, permettant à l'OEDT d'accéder aux services de la Commission tels que le serveur Europa-team, qui contient des informations interinstitutionnelles.

Pour assurer ces services d'information, l'OEDT a acquis de nouveaux serveurs ainsi que les logiciels Oracle et Netscape SuiteSpot en 1998.

Autres activités dans le domaine des technologies de l'information

Consolidation de l'environnement bureautique de l'OEDT

Pour que tous les membres de son personnel disposent d'équipements électroniques modernes, l'OEDT a fait l'acquisition de plusieurs nouveaux ordinateurs et imprimantes en 1998. Il a également acheté un nouveau serveur de messagerie électronique et divers logiciels.

Développement de logiciels

En plus de leur rôle dans le renforcement de l'infrastructure télématique de l'Observatoire, les membres de l'équipe des technologies de l'information ont agi comme conseillers techniques pour de nombreux projets de l'OEDT qui impliquaient le développement et l'installation de logiciels. Ces projets comprennent :

- le système d'information EDDRA (voir le chapitre 2);
- le système budgétaire et financier (SI2 — voir le chapitre 6);
- le site *web* public de l'OEDT;
- le système de gestion du courrier de l'Observatoire (Adonis).

Des conseils techniques ont également été dispensés pour de nouvelles applications à développer et des applications existantes à étendre en 1999.

Internet/intranet

Pendant l'année 1998, l'OEDT a établi trois sites électroniques:

- un site *web* public (<http://www.emcdda.org>);
- un site restreint Reitox dont l'accès est réservé à la communauté du Reitox;
- un intranet pour faciliter la communication interne.

Élaboration d'une base de données, aisément accessible et comparable, sur les instruments légaux en matière de drogues

À partir de janvier 1998, l'OEDT a commencé à concentrer ses efforts sur l'objectif prioritaire n° 6 de son programme de travail en développant des outils et des méthodologies destinés à permettre la comparaison des interventions, des législations, des stratégies et des politiques dans l'Union européenne. Un nouveau poste a ainsi été créé en septembre au sein du département «Stratégies d'information et moyens de communication», afin de fournir des informations juridiques sur les drogues.

Dans ce contexte, deux projets majeurs ont été lancés en 1998:

- une étude de faisabilité technique pour une base de données juridique;
- la production d'un CD-ROM.

Ces deux projets répondent à l'intérêt croissant pour la législation sur les drogues dans l'Union européenne. Cet intérêt se manifeste par les nombreuses initiatives politiques prises par les parlements nationaux et les institutions internationales, de même que par le nombre croissant de demandes d'informations en la matière reçues par l'OEDT de la part du grand public, des praticiens et des décideurs.

Base de données juridique

Une étude visant à évaluer la faisabilité — en termes tant de contenu que de caractéristiques techniques — de la création d'une base de données en ligne sur les législations européennes en matière de drogues a été réalisée en 1998. Le but principal du projet est de permettre un accès aisé à des informations détaillées et comparables sur les législations nationales et internationales, les mesures légales, les politiques et stratégies en matière de drogues dans les États membres de l'UE. Cette base de données adoptera une structure commune d'identification des systèmes et des approches législatives spécifiques afin de permettre à ses utilisateurs de comparer les textes, mesures et politiques légales se rapportant à divers aspects de la lutte contre les drogues et du contrôle des substances illicites partout en Europe.

La première phase se focalisera sur les législations, les textes juridiques, la jurisprudence, les études légales ainsi que sur leur analyse. Les phases ultérieures concerneront également les conventions internationales, les lois communautaires sur les drogues, les vues d'ensemble légales et politiques de l'Union européenne ainsi que les mesures légales dans les pays d'Europe centrale et orientale.

CD-ROM: Textes légaux de l'Union européenne sur les drogues

Le travail de compilation du contenu du premier CD-ROM de l'OEDT intitulé *Textes légaux de l'Union européenne sur les drogues* a été achevé en 1998. Ce CD-ROM, dont la publication interviendra en 1999, contiendra une sélection de plus de 300 actes légaux émis par les institutions de l'Union européenne en matière de drogues depuis 1988, y compris des: règlements, directives, décisions, résolutions, actions communes, conventions, accords et questions parlementaires.

Autres activités dans le domaine des législations sur les drogues

Système de suivi

Dans le but de se donner les moyens de collecter auprès de sources nationales des informations légales et détaillées sur les drogues, d'analyser ces données et de les comparer au niveau international, l'OEDT étudie actuellement la possibilité d'établir un système de suivi dans le domaine des législations sur les drogues. Ce système garantirait la diffusion d'informations fiables et comparables auprès des décideurs européens, des praticiens concernés par les drogues et du grand public. La mise en œuvre d'un tel système nécessitera l'établissement d'un réseau d'experts en législation sur les drogues ainsi que d'une infrastructure technique.

En 1998, les autres activités dans ce domaine comprenaient:

- la diffusion d'informations légales collectées et analysées par l'Observatoire par le biais de contributions à des publications internes et externes et par la réponse aux demandes de la presse et du grand public;
- une étude en cours sur les distinctions judiciaires entre les quantités de drogue destinées à un usage personnel ou au trafic;
- des contributions légales au groupe de travail de l'OEDT relatif au système d'alerte rapide sur l'existence de nouvelles drogues synthétiques (voir le chapitre 4);
- une coopération avec des institutions communautaires et internationales, telles que le Parlement européen, la Commission européenne, le groupe horizontal sur les drogues, le groupe Pompidou du Conseil de l'Europe et le Programme des Nations unies pour le contrôle international des drogues.

Principales réunions organisées par l'OEDT en 1998 Stratégies d'information et moyens de communication

- «Comité de pilotage du projet IDA», Lisbonne, 15 mai
- «Comité de pilotage du projet IDA», Lisbonne, 9 octobre
- Réunion du groupe de travail technique du Centre de traduction des organes de l'Union européenne, Lisbonne, 23 novembre

Principales réunions auxquelles a assisté l'OEDT en 1998 Stratégies d'information et moyens de communication

- Réunion pour l'établissement d'une collaboration avec le Programme des Nations unies pour le contrôle international des drogues en matière d'échanges d'informations, de publications et de relations avec les médias, Vienne, 4-5 juin

Documentation

- Réunion sur la bibliothèque virtuelle du Reitox, Paris, 15 mai
- Visite du centre d'information de l'Agence européenne pour l'environnement, Copenhague, 13 novembre
- 10^e conférence annuelle de l'Association européenne des bibliothèques et des services d'information sur le thème de l'alcool et des autres drogues (Elisad), Paris, 3-4 décembre

Publications

- Foire du livre de Francfort, 6-9 octobre
- Allocution à la sixième réunion du Forum européen des éditeurs, Francfort, 8 octobre
- Lancement du *Rapport annuel 1998 sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne*, Vienne, 18 décembre

Relations avec les médias

- Visite à la direction générale X («Information, communication, culture, audiovisuel») de la Commission européenne et *briefing* sur l'EXPO 98, Bruxelles, 17-18 mars
- Europe Day, EXPO 98, Lisbonne, 2 septembre
- Séminaire euro-ibéro-américain intitulé «Coopération des politiques en matière de drogues et de toxicomanie», Porto, 8-9 octobre

Technologies de l'information

- «Comité de pilotage du projet IDA», direction générale III («Industrie»), Bruxelles, 11 février
- «Comité de pilotage du projet IDA», direction générale III («Industrie»), Bruxelles, 1^{er} avril
- «Atelier sur le projet de mise en œuvre du SI2: du prototype à la pleine production», Fondation européenne pour la formation, Turin, 27 avril
- Réunion des responsables administratifs et financiers sur les systèmes électroniques de gestion budgétaire et comptable, Commission européenne, Bruxelles, 30 juin
- «Projet IDA: étape d'acceptation R1», direction générale III («Industrie»), Bruxelles, 8 juillet
- «Projet IDA: étape d'acceptation R2», direction générale III («Industrie»), Bruxelles, 16 septembre
- «Atelier sur la fonctionnalité du SI2 étendue au grand livre et aux paiements», Fondation européenne pour la formation, Turin, 27 novembre

Législations sur les drogues

- Session de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la protection du consommateur du Parlement européen, Bruxelles, 16 avril
- Session de la commission des libertés publiques et des affaires intérieures du Parlement européen, Bruxelles, 25-26 mai et 22-23 juillet
- Réunion pour l'établissement d'une collaboration avec le Pnucid en matière d'échanges d'informations sur les législations, Vienne, 4-5 juin
- Réunion d'experts du groupe Pompidou intitulée «Les coûts sociaux des drogues», Strasbourg, 9-11 septembre
- Séminaire du groupe Pompidou intitulé «Les délinquants coupables d'abus de drogues et le système de justice criminelle», Strasbourg, 12-14 octobre
- 42^e réunion des correspondants permanents du groupe Pompidou, Strasbourg, 26-27 octobre

Articles publiés en 1998

Stratégies d'information et moyens de communication

- Ballotta, D., «EMCDDA to set up legal database», *Lettre d'information du programme multi-État PHARE pour la lutte contre les drogues*, n° 4, janvier 1998, p. 5
- Ballotta, D., «Fifteen States, fifteen laws», *Narcomafie*, supplément au n° 8, octobre 1998, p. 10-12
- Carvalhosa, M., et Neaman, R., «Reitox — In search of a clear view on drugs and drug addiction», *Rapport IDA*, n° 8, septembre 1998, p. 4-5
- Robertson, K., «European Monitoring Centre for Drugs and Drug Addiction profile», *European Journal on Criminal Policy and Research*, vol. 6, n° 3, 1998, p. 457-466

Chapitre 6

Administration, finances et logistique

En 1998, l'Observatoire a achevé la réorganisation de sa structure et de ses procédures administratives, qui avait été entamée pour répondre au volume croissant de ses activités. Les principaux éléments de ce processus sont décrits ci-dessous.

- Lors de sa douzième réunion les 8 et 9 janvier, le conseil d'administration de l'OEDT a donné au directeur la décharge sur la mise en œuvre du budget 1996, a adopté le budget 1998, d'un montant de 7,6 millions d'écus (dont 2,0 millions provisionnés), et a adopté l'avant-projet de budget 1999, qui s'élève à 8,0 millions d'euros. Les crédits 1998 de 7,6 millions d'écus, qui correspondaient aux crédits disponibles grâce à la ligne budgétaire B3-441 de l'UE, ont reflété une augmentation de 0,6 million d'écus servant à couvrir les exigences financières de la mise en œuvre de l'action commune sur les nouvelles drogues synthétiques, de juin 1997 (voir le chapitre 4). La réserve a été remise à disposition en juin.
- Lors de sa treizième réunion, les 2 et 3 juillet, et en réponse à des commentaires émis par la Cour des comptes à propos de la mise en œuvre du budget 1996, le conseil d'administration de l'OEDT a adopté des règles financières internes afin d'améliorer la gestion financière de l'Observatoire. La mise en œuvre de ces règles a reçu l'approbation de la Cour des comptes européenne et de l'inspecteur des finances de l'Observatoire.
- En octobre et en novembre, respectivement, l'inspecteur des finances et la Cour des comptes européenne se sont rendus à l'OEDT afin d'effectuer leur audit annuel.
- Au quatrième trimestre, l'OEDT a reçu les deux subventions suivantes de la Commission européenne:
 - 80 000 écus pour financer le séminaire euro-ibéro-américain «Coopération des politiques en matière de drogues et de toxicomanie», qui s'est tenu à Porto, Portugal, les 8 et 9 octobre (voir le chapitre 8);
 - 11 845 écus pour financer le séminaire «Recherche qualitative: des connaissances pour une action efficace», qui s'est tenu au siège de l'OEDT du 29 au 31 octobre (voir le chapitre 1).
- En fin d'année, l'OEDT a commencé l'installation du système électronique budgétaire et financier SI2, en collaboration étroite avec cinq autres agences européennes décentralisées: l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (Bilbao), le Centre de traduction des organes de l'Union européenne (Luxembourg), la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Dublin), la Fondation européenne pour la formation (Turin) et l'Office communautaire des variétés végétales

(Angers). Toutes les agences concernées ont signé un memorandum d'entente pour un service d'appui commun.

- L'Observatoire ayant engagé cinq nouveaux agents temporaires en cours d'année, son personnel temporaire à temps plein a atteint un total de quarante personnes à la fin de 1998.
- Le rez-de-chaussée du siège de l'OEDT a été réaménagé pour permettre l'installation de bureaux supplémentaires et, ainsi, accueillir ces nouveaux collaborateurs.

Les tableaux figurant ci-après présentent les données budgétaires de 1998.

Crédits 1998

(situation au 31 décembre 1998)

(en écus)

Rubrique	Description	
1.	Dépenses de personnel de l'OEDT (salaires, indemnités, missions, etc.)	3 155 000
2.	Bâtiments, matériels et dépenses diverses de fonctionnement Investissements immobiliers, location d'immeubles et frais divers	246 000
	Technologies de l'information	70 000
	Biens, équipements mobiliers et frais divers	308 000
	Fonctionnement administratif	181 000
	Frais d'affranchissement et télécommunications	150 000
	Réunions statutaires	290 000
	Total rubrique 2	1 245 000
3.	Dépenses de l'institution résultant de l'exercice de ses missions Frais de réunion et de convocation	341 845
	Études, enquêtes, consultations et formation	772 000
	Publications	968 000
	Soutien au Reitox	1 210 000
	Total rubrique 3	3 291 845
10.	Autres dépenses	—
	Budget total	7 691 845

Utilisation des crédits en 1998

(engagements)

Rubrique	Description	Utilisation totale (en %)
1.	Dépenses de personnel de l'OEDT (salaires, indemnités, missions, etc.)	96
2.	Bâtiments, matériels et dépenses diverses de fonctionnement	99
3.	Dépenses de l'institution résultant de l'exercice de ses missions	87
	Utilisation totale (rubriques 1, 2 et 3)	93

Bilan de l'OEDT pour les exercices financiers 1996 et 1997

(en milliers d'écus)

Actif	1997	1996	Passif	1997	1996
Immobilisations					
Immobilisations	3 409	3 345			
			Capital fixe		
Sous-total	3 409	3 345			
			Capital propre	3 421	3 346
Stocks					
			Solde de l'exercice financier	(1 569)	885
Fournitures de bureau	12	1			
Sous-total	12	1	Sous-total	1 852	4 231
Actif circulant					
			Passif exigible		
Subventions de la Commission européenne	2 668	160			
Solde des comptes de divers reçus	207	371	Crédits reportés par l'autorité budgétaire		135
Avance sur le compte du gouvernement portugais		298	Reports automatiques de crédits	1 930	2 429
TVA à récupérer	172	213	Compte de divers dus	21	119
			Solde sur le compte du gouvernement portugais		93
Sous-total	3 047	1 042	TVA à récupérer	172	213
			Comptes de réutilisation	15	51

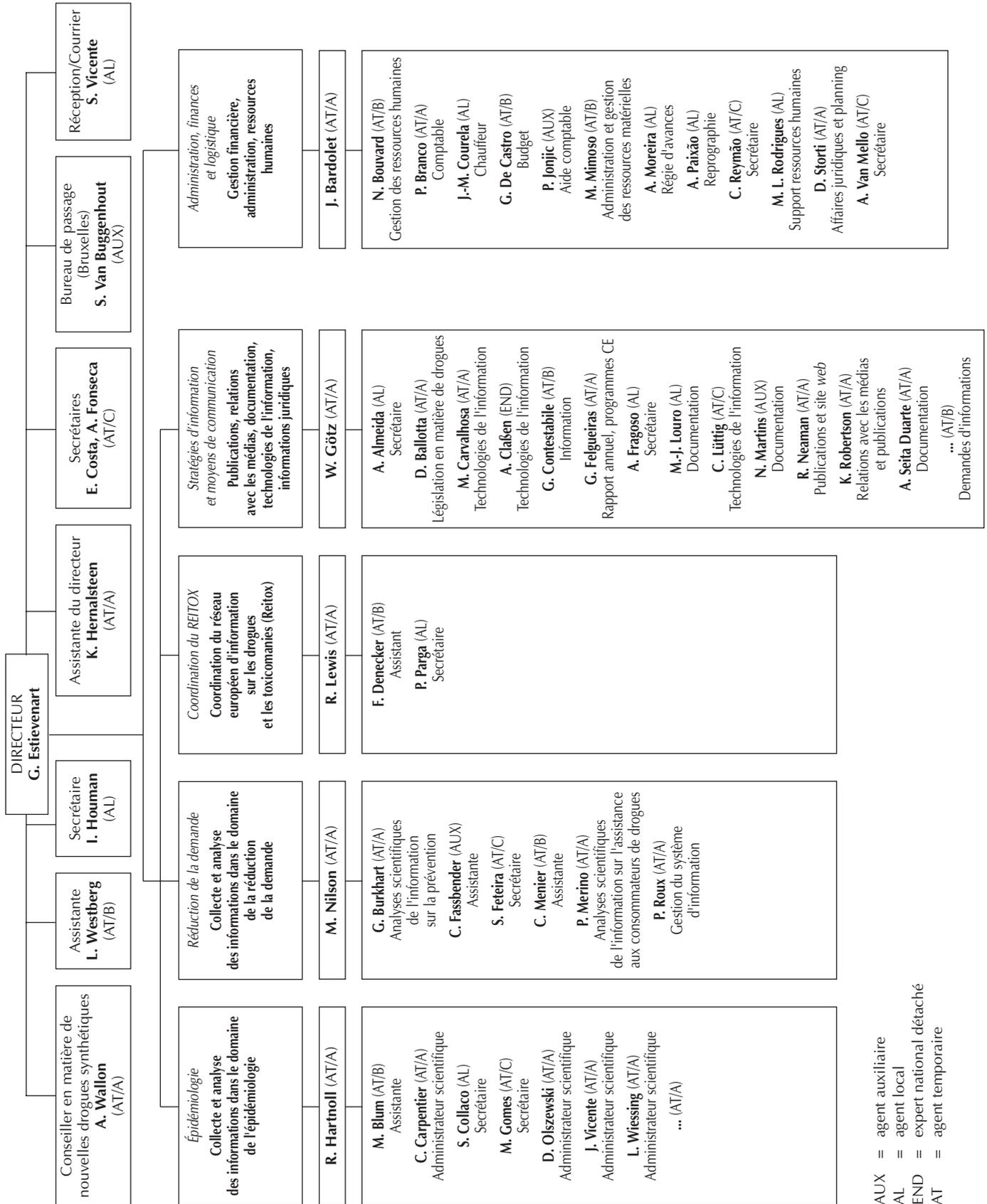
Disponibilités			Contrepartie des subventions de la Commission européenne	2 668	
Banque	1 209	2 977	Sous-total	4 806	3 040
Comptes d'avance	800	534			
Transferts en cours	(1 820)	(629)			
Encaisse	1	1			
Sous-total	190	2 883			
Total Actif	6 658	7 271	Total Passif	6 658	7 271

Compte de résultat de l'OEDT pour les exercices financiers 1996 et 1997

(en milliers d'écus)

	1997	1996
Produits		
Subventions de la Commission européenne	3 632	5 848
Subventions à recevoir de la Commission européenne		160
Recettes diverses	90	131
Total Produits	3 722	6 139
Charges		
Personnel — rubrique 1		
Paiements	2 517	1 764
Crédits reportés	6	128
Bâtiments, équipements, etc. — rubrique 2		
Paiements	884	497
Crédits reportés	43	540
Exploitation — rubrique 3		
Paiements	829	781
Crédits reportés	1 881	1 896
Total Charges	6 160	5 606
Résultat courant de l'exercice	(2 438)	533
Résultat reporté de l'exercice précédent	885	
Ajustement sur le résultat de l'exercice précédent	(81)	
Crédits reportés et annulés	92	369
Différences de change	(27)	(17)
Résultat liquide à reporter	(1 569)	885

Personnel de l'OEDT en 1998



AUX = agent auxiliaire
 AL = agent local
 END = expert national détaché
 AT = agent temporaire

Chapitre 7

Organes statutaires de l'OEDT

Le conseil d'administration, le bureau et le comité scientifique, principaux organes officiels de l'OEDT, se sont tous réunis en 1998. Un résumé des principaux débats et les décisions adoptées sont présentés ci-après.

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration est le principal organe de décision de l'OEDT. Il se réunit une fois par an au moins et est composé d'un représentant de chacun des États membres de l'Union européenne, de deux représentants de la Commission européenne et de deux personnes hautement qualifiées dans le domaine des drogues, désignées par le Parlement européen.

En 1998, hormis les points habituels de l'ordre du jour, tels que le programme de travail annuel, le budget et les questions de personnel, le conseil d'administration a adopté un document clé intitulé «Le rôle et le financement des points focaux nationaux» (voir le chapitre 3). Ce document est essentiel pour le travail de l'OEDT en raison du rôle crucial que joue le réseau de points focaux en tant que colonne vertébrale du processus de collecte de données et d'autres activités de l'Observatoire.

Réunions du conseil d'administration en 1998

Date	Réunion	Décision
8 et 9 janvier	12 ^e réunion du conseil d'administration	<ul style="list-style-type: none">• Décision de créer un groupe de travail en vue de produire un document sur le rôle des points focaux nationaux, pour adoption par le Conseil• Adoption du <i>Rapport général d'activités 1997</i>• Adoption du programme de travail 1998, y compris la structure du <i>Rapport annuel 1998 sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne</i>• Adoption du budget 1998, qui s'élève à 7,6 millions d'écus et comprend la création de cinq nouveaux postes

		<ul style="list-style-type: none"> • Adoption de l'avant-projet de budget 1999, d'un montant de 8,0 millions d'euros • Décharge sur la mise en œuvre du budget 1996
2 et 3 juillet	<i>13^e réunion du conseil d'administration</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Examen de l'évaluation externe du Rapport annuel 1997, de la production du Rapport annuel 1998 et du format du Rapport 1999 • Examen de l'état d'avancement du document sur le rôle des points focaux nationaux • Décision de poursuivre le développement de la base de données EDDRA et d'en faire une tâche permanente du Reitox • Demande d'informations complémentaires sur les exigences, l'étendue et les utilisateurs de la base de données juridique • Adoption du rapport du directeur sur les mesures adoptées en réponse aux commentaires émis par la Cour des comptes à propos de la mise en œuvre du budget 1996 • Adoption des règles financières internes • Adoption des demandes de reports budgétaires non automatiques • Adoption des règles établissant la composition et la procédure en vigueur pour le comité du personnel de l'OEDT • Décision de transférer des crédits d'un chapitre budgétaire à un autre • Information sur la mise en œuvre de l'action commune de juin 1997 sur les nouvelles drogues synthétiques et le statut relatif au lignes directrices, du comité scientifique, sur l'évaluation des risques
22 et 23 octobre	<i>14^e réunion du conseil d'administraton</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Examen et adoption du document intitulé «Le rôle et le financement des points focaux nationaux» • Examen de la production du Rapport annuel 1998 ainsi que du contenu et du format du Rapport 1999 • Décision de faire traduire les diverses publications de l'OEDT • Examen du programme de travail 1999 • Information sur le rapport du Parlement européen relatif au Rapport annuel 1997 (rapport Schaffner) • Information sur la participation formelle de la Norvège aux activités de l'OEDT • Ratification de la décision du bureau de transférer 280 000 écus de la ligne budgétaire 3110 à la ligne budgétaire 3510

Le bureau

Le bureau de l'OEDT se réunit cinq à six semaines avant le conseil d'administration en vue de préparer les réunions de ce dernier en liaison avec le directeur. Aux termes de l'article 2 du règlement (CEE) n° 302/93 du Conseil, le bureau peut également, entre deux réunions du conseil d'administration et après avoir consulté le directeur et le président du comité scientifique, prendre à l'unanimité des décisions urgentes ou nécessaires à la gestion de l'Observatoire, sous réserve de leur ratification lors de la réunion suivante du conseil.

En outre, le bureau et le chef du département administratif de l'OEDT forment la commission consultative des achats et des marchés (CCAM) pour les transactions financières dépassant 46 000 euros. Le directeur de l'Observatoire est également présent à ces réunions.

Réunions du bureau en 1998

Date	Lieu	Décision
20 janvier	Bruxelles	<ul style="list-style-type: none"> • Constatation du rapport du directeur sur les mesures adoptées en réponse aux commentaires émis par la Cour des comptes à propos de la mise en œuvre du budget 1996 • Examen de la présentation de l'avant-projet de budget 1999, d'un montant de 8,0 millions d'euros • Examen de la nécessité d'un plan de réserve à la lumière de l'éventuelle non-libération de la réserve 1998
7 mai	Strasbourg	<ul style="list-style-type: none"> • Examen de l'ordre du jour de la réunion du conseil d'administration de juillet • Réunion de la CCAM et expression d'une opinion favorable à propos du contrat présenté
12 juin	Lisbonne	<ul style="list-style-type: none"> • Examen des documents destinés à la réunion du conseil d'administration des 2 et 3 juillet • Examen de la publication des versions 1998 et 1999 du <i>Rapport annuel sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne</i> et de leur traduction dans les autres langues de l'UE • Examen de l'état d'avancement du document sur le rôle des points focaux nationaux • Réunion de la CCAM et expression d'une opinion défavorable à propos des contrats présentés
14 septembre	Lisbonne	<ul style="list-style-type: none"> • Examen de l'ordre du jour de la réunion du conseil d'administration d'octobre • Approbation d'un transfert de 280 000 écus de la ligne budgétaire 3110 à la ligne budgétaire 3510 • Réunion de la CCAM pour exprimer une opinion favorable à propos de la conclusion du contrat présenté • Examen du <i>Rapport général d'activités 1998</i>

4 décembre	Lisbonne	<ul style="list-style-type: none"> • Examen du programme de travail 1999 • Examen du budget 1999 (7,8 millions d'euros) et de l'avant-projet de budget 2000 (8,8 millions d'euros) • Réunion de la CCAM et expression d'une opinion favorable à propos des contrats présentés
------------	----------	--

Comité scientifique

Le comité scientifique est un organe consultatif qui assiste le conseil d'administration en donnant ses avis et recommandations sur les questions d'ordre scientifique. Il est composé d'un représentant de chaque État membre de l'Union européenne, mais le conseil d'administration peut désigner jusqu'à six autres membres. Le comité est convoqué par son président une fois par an au moins. Le mois d'avril 1998 a vu l'élection d'un nouveau président, le D^r Desmond Corrigan, et d'un nouveau vice-président, le D^r Salme Ahlström.

En 1998, les réunions du comité scientifique ont eu pour thème essentiel la mise en œuvre de l'article 4 (évaluation des risques) de l'action commune sur les nouvelles drogues synthétiques, de juin 1997 (voir le chapitre 4). Le groupe de pilotage sur les nouvelles drogues synthétiques, créé en novembre 1997 par le comité scientifique, s'est réuni pour la première fois en 1998. Le groupe a établi un projet de lignes directrices pour l'évaluation des risques des nouvelles drogues synthétiques, lignes directrices qui ont ensuite été adoptées par le comité scientifique lors de sa réunion en octobre. Ces lignes directrices ont également été présentées à la réunion relative au rapport sur l'évaluation des risques de la MBDB, qui s'est tenue les 9 et 10 novembre au siège de l'OEDT à Lisbonne. Cette réunion a adopté une version révisée des lignes directrices ainsi qu'un rapport qui reflète l'opinion des partenaires sur tous les aspects de l'évaluation des risques de la MBDB. Ce document contenait aussi une série de suggestions visant à améliorer la future évaluation des risques des nouvelles drogues synthétiques. Le rapport a été présenté au Conseil, à la Commission européenne et aux États membres, le 16 novembre, et à la réunion du Conseil européen à Vienne, les 11 et 12 décembre.

Le comité scientifique a également donné son opinion sur le programme de travail 1999 de l'Observatoire et s'est efforcé de déterminer la meilleure façon d'améliorer la qualité du travail des points focaux nationaux.

Réunions du comité scientifique en 1998

Date	Sujet de discussion
17 avril	<ul style="list-style-type: none"> • Élection des nouveaux président et vice-président du comité scientifique • Examen de la mise en œuvre de l'action commune sur les nouvelles drogues synthétiques de juin 1997 • Confirmation de la composition et de la mission du groupe de pilotage sur les nouvelles drogues synthétiques • Examen du travail du groupe de pilotage sur les nouvelles drogues synthétiques • Examen de la façon d'améliorer la qualité du travail des points focaux nationaux

1 ^{er} et 2 octobre	<ul style="list-style-type: none">• Atelier sur l'évaluation des risques des nouvelles drogues synthétiques• Adoption du rapport «Lignes directrices pour l'évaluation des risques des nouvelles drogues synthétiques»• Rapport sur la MBDB• Préparation de la réunion relative au rapport sur l'évaluation des risques de la MBDB• Examen du rôle du comité scientifique tel qu'envisagé par le rapport d'évaluation du <i>Rapport annuel 1997 sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne</i>• Discussion supplémentaire sur la qualité du travail des points focaux nationaux• Rapport sur la base de données EDDRA
9 et 10 novembre	<ul style="list-style-type: none">• Réunion relative au rapport sur l'évaluation des risques de la MBDB et à la mise en œuvre de l'action commune sur les nouvelles drogues synthétiques• Examen du projet de programme de travail 1999

Chapitre 8

L'OEDT et ses partenaires

En 1998, les activités liées à l'OEDT et à ses partenaires correspondaient à l'objectif prioritaire n° 5 du programme de travail.

Lors de la création de l'Observatoire, six partenaires prioritaires avaient été identifiés:

- le Programme des Nations unies pour le contrôle international des drogues (Pnucid), Vienne;
- le groupe Pompidou du Conseil de l'Europe, Strasbourg;
- le Bureau régional pour l'Europe de l'Organisation mondiale de la santé (OMS-Europe), Copenhague;
- Europol, La Haye;
- l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol), Lyon;
- l'Organisation mondiale des douanes (OMD), Bruxelles.

L'OEDT participe en tant qu'observateur aux réunions de la Commission des stupéfiants (Pnucid), à celles des correspondants permanents du groupe Pompidou et à l'assemblée générale d'Interpol. L'OMS-Europe, le Pnucid et le groupe Pompidou participent en tant qu'observateurs aux réunions du conseil d'administration de l'Observatoire.

Programme de travail 1998

Partenaires

Objectif prioritaire n° 5

Développement d'une coopération structurée avec les partenaires internationaux de l'OEDT, de synergies et d'une complémentarité avec les programmes et activités de l'UE, en évitant les duplications de tâches

Synergies et coordination structurées avec les organes et programmes de l'UE

Participation accrue des pays d'Europe centrale et orientale aux activités de l'OEDT et du Reitox dans le cadre du programme multi-État PHARE pour la lutte contre les drogues

Développement de la coopération avec les pays méditerranéens et d'Amérique latine ainsi qu'avec les États-Unis

Participation progressive de la Norvège aux activités de l'OEDT

Coopération avec les organisations européennes et internationales

Synergies et coordination structurées avec les organes et programmes de l'UE

Conseil européen/Conseil de l'Union européenne

En 1998, l'OEDT a participé en tant qu'observateur permanent au groupe horizontal sur les drogues du Conseil de l'Union européenne, surtout dans le cadre de l'action commune sur les nouvelles drogues synthétiques (voir le chapitre 4). L'Observatoire a également accordé un support technique au Conseil en rédigeant un document sur les drogues et les questions connexes, destiné à la réunion du Conseil européen à Vienne, les 11 et 12 décembre. Les conclusions de cette réunion indiquent que «l'expertise de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies devrait être mise à profit autant que possible» pour poursuivre le développement d'une «stratégie intégrée et équilibrée en matière de drogues au-delà de 1999».

Commission européenne

Secrétariat général

L'unité du secrétariat général chargée de la drogue — le point focal CE du Reitox — a fourni à l'OEDT un descriptif précis des actions entreprises en matière de drogues par l'Union européenne, pour qu'il apparaisse dans le *Rapport annuel 1998 sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne*.

Direction générale III («Industrie»)

Pour des informations sur le programme d'échanges de données entre les administrations (IDA), voir le chapitre 5.

Direction générale V («Emploi, relations industrielles et affaires sociales»)

L'OEDT a été associé de près à la préparation et à l'évaluation de la Semaine européenne de prévention de la toxicomanie (du 16 au 22 novembre), organisée par la DG V. L'Observatoire a fourni à la Commission et aux coordinateurs nationaux son rapport «Lignes directrices sur l'évaluation de la prévention de la toxicomanie». Les initiatives de prévention de la toxicomanie ont été portées à la connaissance de la Commission par le biais d'un questionnaire de l'OEDT, ce qui a facilité l'évaluation de la manifestation. Les projets qui répondaient aux critères de qualité exigés pourront être introduits dans la base de données EDDRA de l'Observatoire (voir le chapitre 2).

Direction générale VII («Transports»)

Un groupe de haut niveau de la DG VII chargé de la sécurité routière a organisé la troisième réunion de son groupe de travail sur l'alcool, les drogues, les médicaments et la conduite automobile à l'OEDT, les 28 et 29 septembre. Vingt participants ont échangé des informations sur des projets en la matière et ont discuté du développement d'une approche intégrale du problème des drogues illicites et de la conduite automobile. L'OEDT a présenté son projet actuel, une bibliographie et une revue de la littérature traitant du rapport entre la conduite et l'utilisation de drogues illicites. Ce projet est dirigé par le point focal national irlandais.

Direction générale XII («Science, recherche et développement»)

La coopération avec le groupe de travail COST-A6, de la Commission européenne, sur l'évaluation des actions contre l'abus de stupéfiants en Europe a consisté en plusieurs réunions aux fins de discussion des lignes directrices en matière d'évaluation des traitements (voir le chapitre 2).

Parlement européen

Rapports clés

Le Parlement européen a montré son intérêt et sa préoccupation pour le problème des drogues en Europe en produisant, en 1998, deux rapports publiés par sa commission des libertés publiques et des affaires intérieures.

Le premier de ces rapports, réalisé par le rapporteur Anne-Marie Schaffner, était consacré au *Rapport annuel 1997 sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne* de l'OEDT. Adopté le 16 septembre à Strasbourg, le rapport Schaffner a :

- accueilli favorablement les progrès manifestes accomplis sur le plan de la standardisation des définitions et de la collecte de données, cela malgré le manque généralisé de termes et de méthodes communs en Europe;
- apprécié l'attention accordée à la réduction de la demande et aux nouvelles drogues synthétiques dans le Rapport annuel;
- appelé l'OEDT à renforcer la coopération entre les points focaux nationaux du Reitox;
- demandé à l'Observatoire de fournir aux décideurs politiques et aux institutions de l'UE une évaluation fiable des stratégies européennes de lutte contre les drogues, en développant son travail sur les informations légales;
- accordé une priorité élevée aux analyses des aspects coût/bénéfice des politiques nationales en matière de drogues.

Le second rapport, réalisé par Hedy d'Ancona, rapporteur et président de la commission, a été adopté à Strasbourg, le 6 octobre. Il était centré sur l'amélioration de la coopération européenne en matière de drogues à la lumière de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies (Ungass) consacrée aux stupéfiants, qui s'est tenue en juin. Le rapport d'Ancona a :

- appelé les États membres à adopter une approche du problème des drogues qui soit plus pragmatique et sociale;
- souligné la nécessité des traitements et de la réinsertion et celle de consacrer davantage de ressources à ces domaines;
- promis un support en faveur d'une approche globale de ce problème plus complète, y compris en matière de prévention, d'information, d'éducation et de réduction des dommages;
- invité l'Observatoire à développer des indicateurs permettant d'évaluer la situation du phénomène de la drogue;
- incité les États membres à collaborer en compilant des données comparables;
- souligné qu'il importait d'évaluer les diverses stratégies antidrogue, d'analyser les divergences entre la loi et les pratiques et d'accorder une plus grande attention à l'Europe centrale et orientale ainsi qu'à Chypre.

Visites à l'OEDT

Des délégations de la commission des libertés publiques et des affaires intérieures ainsi que de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la protection du consommateur ont rendu visite à l'Observatoire, respectivement les 3 mars et 25 septembre. Ces deux commissions ont participé à l'évaluation, par le Parlement, du Rapport annuel 1997 de l'OEDT.

Agences de l'Union européenne

En vertu de sa présidence des agences européennes décentralisées, l'OEDT a organisé une réunion des onze directeurs à Lisbonne, le 13 juillet. Les sujets abordés comprenaient, notamment:

- les questions liées aux finances et au personnel;
- la coopération interagences;
- le rôle des agences dans l'adhésion à l'UE des pays d'Europe centrale et orientale (PECO);
- une réunion avec Carlo Trojan, secrétaire général de la Commission européenne, prévue pour le début de 1999.

Participation accrue des pays d'Europe centrale et orientale aux activités de l'OEDT et du Reitox

Programme multi-État PHARE pour la lutte contre les drogues

L'OEDT s'est joint à la cinquantaine de participants de la septième réunion du groupe de liaison du programme multi-État à Riga, Lettonie, les 26 et 27 février. Cette réunion a:

- examiné les résultats atteints par le programme à ce jour;
- déterminé ses futures orientations;
- analysé son impact;
- aidé à renforcer les liens entre les coordinateurs de programme, les directeurs de projet et les représentants de la CE et d'autres organisations internationales.

Les priorités futures du programme sont, entre autres:

- la collecte d'informations;
- la construction institutionnelle;
- l'harmonisation des législations;
- la coopération entre l'UE et les PECO en matière de réduction de la demande et de l'offre;
- la création de politiques intégrées en collaboration avec l'OEDT;
- la prévention de la production illicite et de l'abus de drogues synthétiques;
- la prévention du trafic de drogues dans la région des Balkans.

Projet PHARE sur l'assistance technique à la réduction de la demande de drogues

En tant qu'un des évaluateurs du projet, l'OEDT a assisté au premier séminaire régional du projet PHARE sur l'assistance technique à la réduction de la demande de drogues, à Varsovie, Pologne, du 16 au 18 avril. Les principaux objectifs du projet, qui comprend quatre programmes subrégionaux, sont:

- le renforcement de la prévention communautaire, des traitements par consultation, de la réduction des dommages et de la formation novatrice, et l'établissement de centres de ressource dans ces domaines;
- le développement de stratégies permettant une adaptation aux situations changeantes de la politique et de l'économie nationales;
- l'augmentation des capacités de conception, de mise en œuvre, de gestion et d'évaluation des projets de réduction de la demande dans les domaines prioritaires identifiés.

Le groupe d'évaluation a demandé que les projets subrégionaux:

- fassent usage des «Lignes directrices sur l'évaluation de la prévention de la toxicomanie» (voir le chapitre 2);
- évaluent le développement de la politique en interviewant les décideurs sur l'impact du programme;
- élaborent des questionnaires pour mesurer le développement des capacités chez les acteurs clés.

Une session de formation spéciale sur l'utilisation des lignes directrices s'est déroulée lors du séminaire méthodologique du projet à Sofia, Bulgarie, du 26 au 30 mai.

L'OEDT a été le siège d'une réunion du projet subrégional sur la réduction des dommages, les 3 et 4 septembre, avec la participation d'experts de la République tchèque, de Slovaquie et de l'ancienne République yougoslave de Macédoine (ARYM).

Un premier rapport d'évaluation, qui couvre la période allant de janvier à juin 1998, a été présenté par le groupe d'évaluation en septembre.

Projet multi-État PHARE sur les systèmes d'information en matière de drogues (DIS)

Les DIS aident les pays d'Europe centrale et orientale à développer un réseau d'information analogue au système Reitox en établissant des prototypes de points focaux nationaux dans chaque pays participant. En 1998, ces points focaux ont participé aux activités de l'OEDT en:

- compilant les rapports nationaux pour préparer le *Rapport annuel 1998 sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne* de l'OEDT, ce qui se traduit par une extension considérable de la portée géographique du Rapport;
- mettant à jour les cartes d'information;
- assistant aux séminaires et aux réunions de projets de l'OEDT (voir le chapitre 3).

Les 3 et 4 décembre, des représentants de la direction générale IA («Relations extérieures») de la Commission européenne se sont rendus à l'OEDT pour essayer de découvrir des façons d'intégrer les pays PHARE de manière plus directe dans le travail de l'Observatoire.

Développement de la coopération avec les pays méditerranéens et d'Amérique latine ainsi qu'avec les États-Unis

Amérique latine

Séminaire euro-ibéro-américain intitulé «Coopération des politiques en matière de drogues et de toxicomanie»

La coopération entre l'Union européenne et l'Amérique latine dans le domaine des drogues a constitué le sujet du séminaire euro-ibéro-américain qui s'est déroulé les 8 et 9 octobre à Porto, Portugal, sous l'égide du vice-président de la Commission européenne, Manuel Marín. Cette manifestation, qui doit sa conception et sa promotion au président portugais, Jorge Sampaio, a été organisée en collaboration avec le gouvernement portugais ainsi qu'avec le soutien de la Commission européenne et de l'OEDT.

En prévision du sommet ibéro-latino-américain, qui s'est tenu à Porto du 16 au 18 octobre, et du sommet euro-latino-américain, qui doit avoir lieu à Rio de Janeiro en 1999, le séminaire a:

- identifié de nouvelles et meilleures formes de coopération en matière d'information sur les drogues, de réduction de la demande et de coopération entre les villes;
- élaboré des recommandations visant à encourager des projets novateurs et concrets liant les deux régions lors des sommets à venir;
- débouché sur l'adoption de la «déclaration de Porto», qui a été annexée aux conclusions du sommet ibéro-latino-américain;
- proposé à l'OEDT, en sa qualité de pont entre l'Europe et l'Amérique latine dans le domaine de la toxicomanie et d'animateur de forums, de présenter des initiatives de réduction de la demande et des dommages.

Relations avec le Brésil

En mars, le directeur de l'OEDT a rencontré, à Brasilia, des représentants de l'unité de coordination nationale brésilienne sur les drogues. Cette réunion a permis:

- l'identification des domaines d'intérêt mutuel;
- l'examen d'échanges bilatéraux d'informations et d'expériences;
- une approche du thème de la coopération interrégionale en matière de drogues en Amérique latine, en particulier avec le groupe de pays du Mercosur.

États-Unis

Forum informel États-Unis - Union européenne sur les drogues

Directeur de l'Office de la politique nationale de contrôle des drogues de la Maison Blanche (ONDCP), le général Barry R. McCaffrey s'est rendu à Lisbonne, le 17 juillet, afin de participer au premier forum informel États-Unis - Union européenne sur les drogues, tenu à l'OEDT. Ce forum, qui a bénéficié de la présence de quelque trente personnalités américaines et européennes de haut niveau, a:

- décrit la situation du problème des drogues des deux côtés de l'Atlantique;
- étudié les stratégies américaine et européenne en matière de drogues;
- examiné la possibilité d'une politique mutuelle États-Unis - UE en matières de drogues;
- proposé d'étudier les problèmes de la collecte des données, l'amélioration de la détection des tendances générales en matière de drogues, l'ouverture de l'accès au centre d'information national sur les drogues des États-Unis ainsi que le partage des expériences dans la mise au point des performances et des résultats des politiques et interventions.

Ce forum a été suivi par une visite de travail de M. John Carnevale, directeur du bureau du budget, de la recherche et de l'évaluation de l'ONDCP, du 2 au 4 novembre.

Participation de la Norvège aux activités de l'OEDT

En 1998, faisant suite à la décision prise en 1996 de lancer une procédure formelle autorisant la Norvège à participer aux activités de l'OEDT, ce pays a pris part à certains groupes de travail techniques de l'Observatoire ainsi qu'aux réunions du conseil d'administration, du comité scientifique et des points focaux nationaux du Reitox.

Organisations européennes et internationales

Coopération entre l'OEDT et l'Organisation mondiale de la santé dans l'évaluation des activités de réduction de la demande

Voir le chapitre 2.

Coopération entre l'OEDT et le Programme des Nations unies pour le contrôle international des drogues dans le domaine de la collecte de données

Déclaration commune d'intention

Une déclaration commune d'intention (DCI) entre l'OEDT et le Programme des Nations unies pour le contrôle international des drogues (Pnucid) a été signée le 13 mars à Vienne par le directeur de l'OEDT, Georges Estievenart, et le directeur exécutif du Pnucid, Pino Arlacchi. Cette déclaration commune établit de manière formelle la coopération entre les deux organisations, conformément aux principes de la charte des Nations unies et comme prévu par l'article 12 du règlement du Conseil portant création de l'OEDT.

Cette déclaration commune unit les deux organisations dans leurs efforts pour:

- améliorer la collecte et l'analyse des données;
- développer et promouvoir des méthodes de comparaison des données;
- améliorer la diffusion des informations;
- promouvoir l'utilisation optimale des informations et ressources disponibles, la consultation régulière et les échanges d'expériences techniques.

Les termes de la déclaration commune seront revus en 2000.

Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies consacrée aux stupéfiants

L'OEDT a participé à la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies consacrée aux stupéfiants, qui s'est tenue à New York du 8 au 10 juin. Cette session extraordinaire a débouché sur l'adoption d'un projet de déclaration sur les principes directeurs de la réduction de la demande et d'une déclaration politique par lesquelles tous les États membres se sont engagés à établir et à mettre en œuvre des politiques de réduction de la demande pour 2008. Le directeur de l'OEDT s'est adressé au comité plénier et a cautionné les principes directeurs, car ils constituent une «occasion réelle de traduire les intentions politiques en actions concrètes et en faits tangibles».

Activités communes à l'OEDT et au groupe Pompidou

Déclaration commune d'intention

En 1998, l'OEDT et le groupe Pompidou ont élaboré un projet de déclaration commune visant à spécifier les domaines de collaboration et à définir le champ d'étude de chaque organisation. Cette déclaration commune sera achevée en 1999.

Correspondants permanents

L'OEDT a assisté en tant qu'observateur aux 41^e et 42^e réunions des correspondants permanents du groupe Pompidou, du 5 au 7 mai et les 26 et 27 octobre, au Conseil de l'Europe à Strasbourg. Les discussions étaient centrées sur le travail du sous-groupe «Épidémiologie» du groupe Pompidou (insistant sur la manière d'éviter les chevauchements avec le travail de l'OEDT dans ce domaine) ainsi que sur d'autres projets prévus pour 1999 et liés aux coûts sociaux des drogues, aux personnes coupables d'abus de drogues et au système pénal.

Lignes directrices sur les rapports des villes

L'OEDT a participé à la révision des lignes directrices sur les rapports des villes du groupe Pompidou. Le groupe utilise ces lignes directrices comme la base de son étude multiville sur les tendances de l'abus de stupéfiants. En participant à sa révision, l'Observatoire a cherché à améliorer la compatibilité des lignes directrices du groupe Pompidou avec celles qu'utilisent l'OEDT et le Reitox dans la compilation des rapports nationaux.

Europol

La coopération entre l'OEDT et Europol était très largement centrée, en 1998, sur leur rôle commun tel qu'il est défini par les termes de l'action commune sur les nouvelles drogues synthétiques de juin 1997. L'action commune accorde une responsabilité égale à l'OEDT et à Europol dans la création d'un système d'alerte rapide chargé de recueillir et d'échanger des informations sur la production, le trafic et la consommation des nouvelles drogues synthétiques, en prenant en considération les missions respectives de ces deux organes (voir le chapitre 4).

Interpol

En 1998, la coopération entre l'OEDT et Interpol s'est limitée à une contribution d'Interpol à la rédaction du projet de Rapport annuel 1998. Un représentant de l'Observatoire a assisté à la 67^e assemblée générale d'Interpol au Caire, du 22 au 27 octobre.

Organisation mondiale des douanes

Bien qu'aucune rencontre formelle n'ait eu lieu en 1998 avec l'Organisation mondiale des douanes, celle-ci a contribué au Rapport annuel 1998.

Autres activités

Réunions avec le ministre portugais chargé des drogues

Le 9 mars, l'OEDT a organisé sa première réunion avec le nouveau vice-Premier ministre portugais chargé du portefeuille des drogues, José Sócrates. Le ministre a ensuite rendu une visite de travail à l'OEDT, le 17 avril.

Visite d'un ministre belge

Le ministre belge chargé de la Région de Bruxelles-Capitale, Éric Tomas, s'est rendu à l'OEDT, le 18 mai, pour une session d'information sur les activités de l'agence. Le ministre a :

- demandé des informations sur les méthodes de collecte des données afin d'apprendre comment des informations émanant de sources diverses peuvent bénéficier d'une meilleure centralisation aux niveaux régional et national;
- émis l'idée qu'un système de collecte des données harmonisé aux niveaux national et européen aiderait l'OEDT à accomplir pleinement ses tâches;
- demandé que les décideurs politiques des États membres reçoivent de meilleures informations afin d'élaborer les projets de politiques;
- exprimé son souhait d'agir comme lien entre l'Observatoire et ses collègues chargés de la santé aux niveaux fédéral et communautaire, de manière à améliorer la contribution de la Belgique au travail de l'Observatoire.

Principales visites et réunions accueillies par l'OEDT en 1998

Date	Visite ou réunion
Synergies et coordination structurées avec les organes et programmes de l'UE	
3 mars	Visite de la commission des libertés publiques et des affaires intérieures du Parlement européen
4 mars	Réunion de liaison avec la direction générale XII («Science, recherche et développement») de la Commission européenne
5 mars	Réunion avec Europol relative au système d'alerte rapide sur l'existence de nouvelles drogues synthétiques
11 mai	Réunion avec Europol relative à l'action commune sur les nouvelles drogues synthétiques, de juin 1997
13 juillet	Réunion des directeurs des agences de l'Union européenne
25 septembre	Visite de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la protection du consommateur du Parlement européen
28-29 septembre	Groupe de travail sur l'alcool, les drogues, les médicaments et la conduite automobile de la direction générale VII («Transports») de la Commission européenne
Participation accrue des pays d'Europe centrale et orientale aux activités de l'OEDT et du Reitox dans le cadre du programme multi-État PHARE pour la lutte contre les drogues	
26 mars	Visite de l'ambassadeur de Slovénie au Portugal, Matjaz Kovačič
3-4 décembre	Visite de représentants de la direction générale IA («Relations extérieures») de la Commission européenne pour débattre d'une intégration plus intense des pays PHARE dans le travail de l'Observatoire
Développement de la coopération avec les pays méditerranéens et d'Amérique latine ainsi qu'avec les États-Unis	
12 mai	Visite d'une délégation de la Commission interaméricaine pour le contrôle de l'abus des drogues (CICAD)
17 juillet	Visite du général Barry McCaffrey, directeur de l'Office de la politique nationale de contrôle des drogues de la Maison Blanche (ONDCP)
2-3 novembre	Visite de M. John Carnevale, directeur du bureau du budget, de la recherche et de l'évaluation, Office de la politique nationale de contrôle des drogues de la Maison Blanche (ONDCP)
Autres visites et réunions	
15 avril	Visite de l'ambassadeur de Finlande au Portugal, Matti Häkkinen
17 avril	Visite du vice-Premier ministre portugais chargé du portefeuille des drogues, José Sócrates

6 mai	Visite de la commission de la santé et des affaires sociales du Parlement finlandais
18 mai	Visite du ministre belge chargé de la Région de Bruxelles-Capitale, Éric Tomas
26 mai	Visite d'une délégation de l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure (IHESI), Paris
24 juin	Visite de l'ambassadeur de la mission permanente d'Autriche auprès des Nations unies, Irene Freudenschuss-Reichl
29 juin	Visite du directeur général de l'Institut suédois pour la santé publique, Agneta Dreber

Principaux événements de l'OEDT en 1998

Développement de la coopération avec les pays méditerranéens et d'Amérique latine ainsi qu'avec les États-Unis		
Date	Lieu	Événement
17 juillet	Lisbonne	Forum informel États-Unis - Union européenne sur les drogues
8-9 octobre	Porto	Séminaire euro-ibéro-américain intitulé «Coopération des politiques en matière de drogues et de toxicomanie»
Coopération avec le Programme des Nations unies pour le contrôle international des drogues		
13 mars	Vienne	Signature d'une déclaration commune d'intention entre l'OEDT et le Programme des Nations unies pour le contrôle international des drogues (Pnucid)
Coopération internationale		
8-10 juin	New York	Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies (Ungass) consacrée aux stupéfiants
26 juin		Journée internationale des Nations unies de lutte contre l'abus et le trafic illicite de stupéfiants
Autres événements		
18 décembre	Vienne	Lancement du <i>Rapport annuel 1998 sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne</i>

Observatoire européen des drogues et des toxicomanies

Rapport général d'activités 1998

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes

1999 — 80 p. — 21 x 29,7 cm

ISBN 92-9168-055-9



OFFICE DES PUBLICATIONS OFFICIELLES
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

L-2985 Luxembourg

ISBN 92-9168-055-9



9 789291 680559 >